Hauts-de-France, Somme
Ault
Bois-de-Cise

La station balnéaire du Bois-de-Cise à Ault

Références du dossier

Numéro de dossier : IA80001254
Date de l'enquête initiale : 2002
Date(s) de rédaction : 2003, 2015
Cadre de l'étude : patrimoine de la villégiature la Côte picarde, enquête thématique régionale Villégiature et tourisme en Picardie
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : parc de chasse, lotissement, station balnéaire
Destinations successives : parc de chasse, station balnéaire
Parties constituantes non étudiées : rendez-vous de chasse, chapelle, hôtel de voyageurs, casino

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart
Références cadastrales :

Historique

La station balnéaire du Bois-de-Cise est un lotissement d'une valleuse boisée, vestige d'une vaste forêt progressivement réduite par les défrichages des moines bénédictins au cours du Moyen Age et leur mise en culture progressive et dont les bois de Rompval (Mers-les-Bains) et de Lamotte (Saint-Quentin-la-Motte-Croix-au-Bailly) sont aussi les vestiges (Monborgne).
Sous l'Ancien régime, le Bois-de-Cise est un terrain de chasse dépendant du château de la Motte (Saint-Quentin-La-Motte-Croix-au-Bailly). Au milieu du 19e siècle, le bois est acquis par M. Saint-Hilaire-Dufour, président de la Chambre de commerce de Dieppe, puis vers 1883 par M. Chardin, médecin au Tréport, qui y fait construire un rendez-vous de chasse (Monborgne). Cette histoire du site est rappelée dans des guides touristiques.
Vers 1896, Jean-Baptiste Theulot, marchand de vins à Mercurey (Saône-et-Loire) et neveu de Louis Gros, fondateur de la station voisine d'Onival (Ault), achète ses premiers terrains du Bois-de-Cise vers 1896 (imposition du cadastre en 1899), à M. Chardin (matrices cadastrales des propriétés non bâties).
Le cahier des charges, établi le 5 février 1898, réglemente le lotissement des 50 hectares de terrain, divisés en 400 lots dont la superficie varie de 180 à plus de 1700 m2, les prix variant selon la situation sur le site, de 8 à 25 francs le mètre carré en 1898 (Theulot et Monborgne). Un bureau de vente est établi à Paris (8 rue Rossini) et un guide touristique à but promotionnel est écrit par Jean-Baptiste Theulot vers 1898.
Le recensement de 1906 y signale la présence de 34 maisons, dont 29 inhabitées, de deux restaurants et d'un hôtel, et d'un garde particulier de M. Theulot. Celui de 1911 y mentionne 43 maisons, dont 34 inhabitées, trois cafés, un restaurant et le garde particulier de M. Theulot.
A la mort de Jean-Baptiste Theulot, Jules Froideval, propriétaire de la villa Marcelle, poursuit son action en qualité d'agent immobilier (il s'installe dans une extension de la villa La Pervenche). Afin d'organiser au mieux le devenir du lotissement, l'ensemble des propriétaires se réunit en un Syndicat en 1912 (Monborgne), modifié en Association syndicale autorisée par l'arrêté du 27 septembre 1937. Sa mission est 'l'acquisition, l'entretien, l'amélioration et l'administration des rues privées du lotissement'. Depuis sa création, elle a aussi assuré la préservation du site, tant dans l'aspect du paysage naturel que de la gestion du bâti. Afin de surveiller les villas en l'absence des propriétaires, deux gardes sont employés dès la mise en place du lotissement. J.-B. Theulot leur fait construire à chacun une 'maison de garde', à l'entrée du bois (La Roseraie) et près du square Pomeranz (Les Lutins).

D'importants travaux d'aménagement sont effectués sur le site afin de le rendre accessible et habitable. Une des premières tâches est en effet de tracer des voies de desserte et de faciliter l'accès à la plage en pratiquant une large entaille dans la falaise. Le lotissement de la valleuse boisée, isolé de toute autre agglomération, devient une station balnéaire à part entière. Afin de satisfaire les nouveaux propriétaires et baigneurs, divers aménagements supplémentaires sont nécessaires, comme la construction d'un hôtel de voyageurs et d'un casino en front de mer (non réalisés), ou la mise en place de tramways électriques (non réalisés). L'électrification est effective à partir de 1931 grâce à une société composée de propriétaires du Bois-de-Cise. L'eau courante, prévue par Theulot dès 1898, est captée à Ponts-et-Marais, canton d'Eu, à la source du Minon, distribuée par la Compagnie des Eaux de Picardie (un château d'eau est construit à Saint-Quentin-la-Motte en 1903). Une chapelle, prévue sur le plan de 1898, est construite en 1911.
Les bains de mer sont facilités grâce à la construction de cabines de bains en bois, disposées le long de la falaise, en hauteur, afin de ne pas subir les assauts des vagues.
Jean-Baptiste Theulot est le premier à construire sur le site : vers 1896 (imposition du cadastre en 1899), il se fait construire un 'bureau' (1825 C 550) et une 'maison' (1825 C 551), édifices déclarés détruits en 1902 dans les matrices cadastrales.
L'hôtel du Casino est construit vers 1898 pour Louis Laignel et Emmanuel Roche demeurant à Paris, afin d'accueillir les premiers baigneurs.
Le dépouillement des matrices cadastrales montre que 84 édifices ont été construits entre 1896 et 1951, dont 60 avant 1918, 14 au cours de l'entre-deux-guerres et 10 entre 1945 et 1951.
Au cours de la Première Guerre mondiale, les activités balnéaires sont freinées : les hôtels et villas sont réquisitionnés afin d'héberger des réfugiés du Nord de la France et de Belgique, ainsi que les combattants blessés. Des troupes belges font du bois un camp d'entraînement.
La période de l'entre-deux-guerres est caractérisée par une lente reprise des activités. De nouvelles constructions émergent dans un style et des volumes différents, souvent conçues par des entrepreneurs.
Mais ce nouvel élan est brisé par la Seconde Guerre mondiale et la station est occupée par l'armée allemande à partir de juin 1940. La plage est couverte d'asperges de Rommel, des arbres du bois sont coupés et l'ensemble du lotissement est miné. L'escalier d'accès à la mer est dynamité, le casino est totalement détruit pour récupérer le bois de construction. Les villas sont réquisitionnées : le mobilier est déplacé, les maisons sont vidées de leur bois (planchers, portes), voire détruites en raison de leur position stratégique. Seules les villas abritant les commandantur échappent aux dégradations.
Un rapport d'après guerre relate que sur les 90 villas du bois, 13 ont été complètement rasées (Monborgne), dont : le Geai bleu, l'Abri, Marie-Stella, La Rafale, Marguerite, La Brise, La Tosca, La Belle Hortense, Les Jonquilles et Tercelin. D'autres, soit une cinquantaine de maisons, sont tout ou partie sinistrées (Lumen).
Le 24 septembre 1943, le Bois-de-Cise est évacué par l'armée allemande, le déminage du bois et des propriétés privées est achevé le 20 décembre 1945. Progressivement, les édifices sont restaurés (Les Charmilles, Marie-Pierre...) ou reconstruits (Le Geai Bleu, Rayon Vert....), à partir de 1949, grâce aux dommages de guerre, qui permettent également la reconstruction des épis en maçonnerie protégeant la falaise, en 1952. L'escalier de descente à la mer est réaménagé vers 1965.
Le camping fait son apparition après 1945 : toléré sur quelques parcelles vides, il est rapidement interdit à la fin des années 1960, le bois étant inscrit le 22 juin 1959 au titre de la loi du 2 mai 1930, sur demande de l'Association Syndicale autorisée. Cette protection a pour but d'éviter son déboisement, de même que la construction d'édifices inesthétiques entraînant la destruction d'arbres existant.
Un nouveau cahier des charges est établi en 1960, puis le 15 décembre 1970. En 1953, l'ensemble des voies du Bois-de-Cise deviennent communales mais face au coût financier, il est décidé en 1955 que les sentiers et les allées soient entretenus par l'Association syndicale (un garde cantonnier est employé depuis 1914). L'avenue centrale est quant à elle classée voie départementale. Le square Dusautoy, propriété privée de la famille Pomeranz, est laissé à disposition du public, avec pour obligation de le destiner aux jeux et sports ; en 1978, il est acheté par la commune d'Ault qui est chargée de son entretien. La même année, l'Association syndicale autorisée acquiert les terrains situés à droite du square (actuels terrains de boules) ainsi que les terrains de descente à la mer.

Période(s) principale(s) : 4e quart 19e siècle, 1er quart 20e siècle, 2e quart 20e siècle, 3e quart 20e siècle
Dates : 1898 (daté par travaux historiques), 1912 (daté par travaux historiques), 1960 (daté par travaux historiques)

Description

Le lotissement, qui se caractérise par une implantation en site boisé dans une valleuse en assez forte pente, est accessible depuis la route de Saint-Valery à Eu à laquelle il est relié par une "avenue". Il est desservi par un réseau de voies sinueuses parallèles qui descendent dans la valleuse, déterminant 14 ilots. Ces ilots sont divisés par des sentiers piétons (allées) perpendiculaires aux voies (routes), qui traversent le lotissement tous les 100 à 130 m. L'axe central suit le fond de la valleuse. Les lots de taille inégale varient de 120 à plus de 6000 m2. Une centaine de parcelles non bâties.

Eléments descriptifs

Typologies et état de conservation

Typologies : trame paysagère

Statut, intérêt et protection

Dossier mis à jour en 2015 dans le cadre de l'étude Villégiature et tourisme en Picardie.

Sites de protection : site inscrit
Statut de la propriété : propriété privée, propriété publique

Présentation

Un site providentiel

Lotir un bois pour les besoins de la villégiature a plusieurs intérêts en cette fin de 19e siècle. C'est tout d'abord la possibilité de se retrouver à l'abri des rayons solaires et de la chaleur. Plusieurs fois dans son opuscule Jean-Baptiste Theulot nous parle de ces inconvénients : *Grâce à la proximité de cette annexe unique, la plage, peut, pendant les heures brûlantes de la journée, être désertée pour le bois. Nulle part sur le littoral pareil avantage ne se rencontre. A la mer, on le sait, lorsque le soleil darde ses plus ardents rayons, alors qu´un peu de fraîcheur serait si vivement appréciée, il est impossible de sortir et l´on est obligé de rester dans des chalets incommodes, construits le plus souvent les uns sur les autres, sans qu´un coin de verdure y vienne jeter sa note gaie. Au dehors la brise de mer est elle-même impuissante à lutter contre l´ardeur du soleil et sa réverbération sur le sable et le galet brûlants. Nul abri sur un sol aride et dénudé. On souffre de la chaleur le jour, et, la nuit, on ne peut trouver le sommeil sous un toit surchauffé depuis l´aube. Au Bois de Cise, au contraire, chacun aura sa maison au milieu d´ombrages merveilleux d´où tombe une fraîcheur apaisante et salutaire, et la forêt est là qui offre à tous un plaisant abri contre l´ardeur du soleil, permettant de réaliser à souhait ce rêve : la campagne et la mer* (pp. 9-10).
En cette fin de 19e siècle, les femmes se doivent d'avoir le teint clair, non hâlé, afin de ne pas ressembler aux femmes de la campagne, vivant en plein-air. Outre les voilettes et les ombrelles, le bois leur est parfaitement conseillé : *Les mamans, ici, s´en plaindront d´autant moins que, de leur côté, pouvant fuir les ardeurs du soleil, leur teint, embelli par l´air fortifiant et le parfum des plantes aromatiques que la nature a prodiguées dans ce coin privilégié, ne connaîtra pas les inconvénients du hâle* (p. 11). L'air assaini des sous-bois est aussi mis en avant : *A la plage du Bois de Cise, - et là seulement -, le baigneur, venu se réconforter aux émanations de la brise saline, pourra se reposer en même temps à l´ombre des grands arbres ; lesquels sont, on le sait, de très actifs agents d´assainissement atmosphérique. Il est, en effet, constant qu´au point de vue hygiénique l´air salin imprégné par les arômes des différentes essences sylvestres convient tout particulièrement aux enfants* (pp. 10-11).
Les bienfaits de l'air salin mélangé aux effluves balsamiques, la fraîcheur du sous-bois et l'ombre des arbres, sont les atouts essentiels recherchés à la fin du 19e siècle, que possède le Bois-de-Cise et que le lotisseur, Jean-Baptiste Theulot, a eu le talent de découvrir.

La référence à la forêt domaniale

Le choix d'un bois est aussi lié à la volonté d'inscrire le lotissement, création nouvelle, dans le prolongement d'une histoire plus ancienne, aussi séculaire que les arbres qui composent le site. Theulot ne manque d'ailleurs pas de faire remarquer que le bois n'est pas artificiel : *La plage du Bois de Cise, est, du reste, on ne saurait trop le répéter, la seule où l´on trouve de vrais arbres : non un bois maigre, sans sève ni végétation, mais de beaux chênes, de superbes bouleaux au feuillage délicat, des châtaigniers, des noisetiers, et même des sapins, qui ne dépareraient pas de nos magnifiques forêts de Saint-Germain, de Blois ou d´Orléans* (p. 11). La référence aux forêts royales inscrit durablement le Bois-de-Cise dans une histoire à la fois ancienne et prestigieuse, loin des créations factices de quelques stations de villégiature.
En outre, Jean-Baptiste Theulot s'inspire pour le Bois-de-Cise des lotissements de parcs arborés qui font déjà référence à la fin du 19e siècle : Le Vésinet, Maisons-Laffitte sont des modèles de prestige pour le lotisseur et il ne fait que poursuivre la même idée basée sur le développement d'un héritage historique. Il est d'ailleurs intéressant de noter que les premiers guides touristiques mentionnent régulièrement l'histoire ancienne du site, avant son acquisition par Theulot, de même que le récit de Cadoudal caché dans sa grotte au pied de la falaise.

Le paysage du lotissement

Le caractère paysager de ce bois naturel est révélé par le lotisseur : la traversée du lotissement, depuis la route menant de Mers à Ault, jusqu'à la plage, est une découverte savamment codifiée.

L'entrée du lotissement était à l'origine marquée par un portique en bois portant l'inscription 'Plage du Bois-de-Cise' [fig. 15]. De style rustique, il est à l'image de certains édicules élevés dans la station et actuellement disparus (kiosques, puits), et de certains détails d'architecture (garde-corps de balcons en rocaille). Ce portique était composé d'un passage central destiné aux véhicules, et de passages latéraux destinés aux piétons. Au premier portique a succédé un second, moins ouvragé au cours de l'entre-deux-guerres. Hautement symbolique, l'édicule marquait l'entrée dans un territoire particulier : actuellement totalement disparu, l'entrée dans le site n'est plus mise en scène [fig. 32].
L'entrée dans le lotissement proprement dit se fait par une immersion dans le bois qui n'était depuis le portique qu'un tapis de verdure lointain [fig. 33]. Au carrefour Saint-Georges, le visiteur a le choix entre plusieurs directions : en face en descente, à gauche ou à droite, en montée. Si le même visiteur est à pied, il trouve ensuite de multiples sentiers et allées à monter ou descendre, se coupant à angles droits comme dans les forêts domaniales. D'emblée, le lotissement s'avère un vaste terrain de découvertes et de surprises.
Enfin, au plus près de la mer, le bois disparaît et laisse place à la falaise dénudée, d'où l'on peut voir la mer, depuis le fond de valleuse ou le flanc des coteaux, sur un site en 'amphithéâtre' comme l'écrivait Theulot [fig. 41].
L'avenue centrale qui traverse d'est en ouest le site est le vecteur qui assure la transition entre ces divers espaces, du plateau à la mer, des terres cultivées à la plage, en passant par le sous-bois. La diversité des paysages qu'elle traverse et les points qu'elle dessert (l'entrée du site et la plage) en font une promenade de choix. Les cartes postales du début du 20e siècle et le plan du lotissement montrent d'ailleurs la présence de sentiers piétonniers et de bancs aménagés le long de l'avenue. De fait, elle remplace une digue promenade qui n'existe pas au Bois-de-Cise, et le choix d'y implanter le casino n'est pas dénué d'allusions. La première portion de la voie, nommée route du Vieux-Chêne, noyée sous le couvert végétal, devient la Grande avenue du Bois-de-Cise après un virage, d'où le promeneur devine peu à peu la présence de la mer [fig. 35].

Un lotissement paysager

Ces ambiances multiples sont le résultat d'une exploitation intelligente des qualités du site, en particulier des pentes de la valleuse. Les routes carrossables suivent en effet les lignes de déclivité, afin de ne pas avoir de pentes trop abruptes pour les véhicules, tandis que les sentiers piétonniers les relient dans le sens de ces mêmes pentes : ce quadrillage du terrain assure un accès aisé aux îlots ainsi dessinés, tandis qu'il permet des promenades, loisir très pratiqué en cette fin de 19e siècle.
La topographie du site, en cuvette, assure aussi de multiples positions du bâti : en hauteur, dans la partie basse, plus près de la mer ou au coeur du bois. Cette position en 'amphithéâtre' comme l'écrit d'ailleurs Theulot, assure aussi des implantations qui ne se gênent pas les unes les autres. L'aspect climatique de la situation n'échappe pas au lotisseur : *Située, on pourrait dire au creux d´une cuvette formée dans le plateau des hautes falaises qui l´environnent, cette station est constamment à l´abri des grands vents du sud-ouest, et, cependant, son altitude au dessus du niveau de la mer lui assure un air pur, sec et stimulant, et l´on n´y est exposé ni à l´humidité de la plage, ni aux forts coups de vent, si onéreux pour les propriétaires en raison des frais d´entretien qu´ils occasionnent pour les maisons bâties trop près du rivage* (p. 12).

Les travaux d'aménagement de la plage

Si le site possède des qualités topographiques, celles-ci étaient au départ une difficulté qu'il a fallu apprivoiser. C'est certainement l'aménagement du front de mer qui a monopolisé le plus d'énergie. Ce dernier était en effet constitué à l'origine d'une falaise culminant à une cinquantaine de mètres qu'il a fallu abaisser afin de faciliter l'accès à la mer : une large entaille est pratiquée à la dynamite pour enlever plusieurs mètres cubes de craie [fig. 10 et 11].
La plage reste néanmoins en contrebas de la falaise, et il est nécessaire d'aménager un escalier d'accès. Il est d'abord percé dans la roche, parallèlement à la mer, entre deux parois [fig. 28]. Mais l'érosion naturelle de la roche conduit à sa destruction partielle [fig. 27]. Un escalier perpendiculaire au front de falaise est finalement aménagé [fig. 31 et 43].
La plage elle-même, composée de marne, a été taillée au pic afin de faciliter les dépôts naturels de sable à chaque marée. Au grand désespoir de Theulot, la marée apporte aussi au pied de la falaise des amas de galets roulés par les algues, à chaque marée haute : afin de ne pas effrayer les premiers investisseurs, Theulot précise dans son guide que l'administration de l'hôtel de la Plage s'engage chaque année à enlever ces galets. Afin de rendre la plage plus accessible encore, un terre-plein en ciment, à usage de digue promenade, est réalisé vers 1906. Selon un guide touristique de 1925, cette digue en ciment armé mesurait 100 mètres de long et 20 mètres de large. Fragilisée par de multiples tempêtes, elle se disloque définitivement au cours de la deuxième décennie du 20e siècle.
Afin de retenir le sable amené par les courants, un épi maçonné est construit, de même que cinq épis brise-lames en charpente. Au cours l'entre-deux-guerres, l'épi en maçonnerie, disloqué, est remplacé par trois épis en charpente.
Les cabines de bains en bois sont disposées en hauteur, à flanc de falaise, afin de ne pas subir les assauts des vagues [fig. 26]. Actuellement, plus aucune cabine n'est visible en bord de plage.

Le plan de lotissement : les voies

Sur le cadastre napoléonien daté de 1825 [fig. 1 et 2], le bois est désigné sous un seul numéro (C 551). Près de la mer, en fond de valleuse (nommé le Fond de Cise), les parcelles, moins boisées, sont plus nombreuses. Les chemins qui desservent actuellement les abords du site existent déjà sur ce plan de 1825 : un premier, à l'entrée du bois, est le chemin qui mène

à Mers-les-Bains, un second dessert le versant nord de la valleuse, et un troisième (chemin de Lamotte au Bois) longe la lisière sud.
Une des premières tâches du lotisseur est de percer des routes de desserte, au coeur du bois, dont le tracé constitue par voie de conséquence des îlots ensuite divisés en plusieurs parcelles boisées. Ces voies sont de deux types : les voies routières, carrossables, dès l'origine empierrées et cylindrées, et les voies piétonnes, appelées sentiers ou allées, en terre ou avec marches. Selon le guide écrit par Theulot, 500000 francs ont été dépensés pour ces travaux de viabilité, dirigés à partir de mai 1898 par un certain Chapelle, entrepreneur.
Si une hiérarchie est opérée entre les voies carrossables et les voies piétonnes, nous notons aussi une hiérarchie des voies carrossables entre elles. Une voie principale mène de l'entrée du bois à la mer (route du Vieux Chêne prolongée en Grande avenue du Bois-de-Cise). Celle-ci suit fidèlement la topographie du site, en fond de valleuse, en imprimant un virage. Depuis cet axe central, diverses routes carrossables naissent non loin du carrefour Saint-Georges et desservent l'ensemble de la station. Au nord, la route des Ormeaux se prolonge en route d'Ault et se termine en route des Mouettes au dessus du square Dusautoy. Cette voie suit les courbes de niveaux et irrigue le versant nord de la valleuse en passant en son centre. Près de la mer, la route des Mouettes a pour fonction de desservir le fond de la cuvette, grâce à des voies en lacets. Le versant sud est irrigué par la route des Tilleuls qui, près de la mer, se divise en deux routes de la Falaise, l'une remontant le coteau, et rejoignant l'ancien chemin en bord de lisière, l'autre redescendant en fond de valleuse par le même système de lacets [fig. 36]. Ces trois principales voies fonctionnent en circuit fermé. La partie nord-est du site, sur un plateau, présente un réseau différencié, sans grande relation avec la logique d'ensemble, si ce n'est le débouché des routes de la Belle-Hortense et la route d'Ault sur la voie principale du coteau. Afin d'éviter la monotonie, ces routes sont courbes (la route de la Belle-Hortense part de l'est pour arriver à l'ouest en imprimant deux virages opposés) et forment de nombreux croisements (la route d'Ault coupe le tracé de la route de la Belle-Hortense, de même que la route de la mare aux Biches, pour déboucher sur la route des Pins). De fait, une organisation des voies en circuit fermé, autour de l'avenue centrale, apparente sur les plans, disparaît sur le terrain, derrière la sinuosité des routes.
A ce réseau carrossable s'ajoute le réseau des allées et sentiers dont les appellations sont liées au règne animal et végétal [fig. 37 à 40]. Celles-ci sont de deux types : parallèles à la mer ou parallèles à l'avenue centrale. Le premier réseau, parallèle au front de mer, présente des sentiers tracés à équidistance les uns des autres, menant d'un versant à l'autre de la valleuse, coupées par les routes carrossables. Les pentes étant fortes, ces sentiers sont le plus souvent aménagés de marches grâce à des rondins de bois [fig. 39]. Un second réseau suit le tracé des routes carrossables, allant de l'est vers l'ouest, et coupant donc parfois les sentiers orientés nord-sud (allée Germaine, allée Marie) [fig. 38]. Sur le plateau, au nord-est, l'ensemble des sentiers mènent à la route d'Ault, ossature centrale de cette partie du site. Le chemin du Paradis tient une place particulière et assure une fonction très symbolique, comme l'évoque d'ailleurs son appellation [fig. 40]. Tracé sur une forte pente, ses marches en rondins mènent à la chapelle, en prolongement de la ligne droite de l'avenue centrale, et donc dans l'axe de la percée sur la mer.
Certains sentiers, ont été abandonnés (source : repérage) : sentier des Eglantines, sentier des Lapins (portion entre la route de la Belle-Hortense et route des Ormeaux), une partie de la route de la mare aux Biches (portion entre la route de la Belle-Hortense et route des Pins). Le tracé de la route des Pins a été modifié.
Afin de faciliter l'accès à la station, Theulot avait envisagé, dès la création du lotissement, une liaison avec la gare de chemin de fer d'Eu grâce à un tramway électrique, prévu en 1900. Ce même tramway principal devait d'ailleurs être relayé au sein de la station par plusieurs petits tramways électriques assurant la circulation au sein du bois. Une Société anonyme du tramway électrique est constituée vers 1898, avec un capital de 500000 francs divisé en 5000 actions de 100 francs chacune. Celle-ci avait pour but de construire la future ligne ainsi qu'une usine électrique à Eu, qui fournira dans le même temps l'énergie à la station. Mais le projet n'est jamais réalisé, les routes et sentiers restant uniquement carrossables ou piétonniers.

Les espaces libres

Les divers plans du lotissement présentent plusieurs espaces libres dont certains sont actuellement abandonnés.
Le square Dusautoy (actuellement Pomeranz) est le plus emblématique : situé en fond de valleuse, il assure la transition entre le bois et la falaise. C'est à cet endroit que les voies carrossables principales convergent, formant un carrefour en amont. Par ailleurs, la route du Casino et la route de la Plage qui le contournent lui donnent sa forme ovale. Il était à l'origine parcouru d'allées sinueuses, avec pour référence un 'jardin anglais', comme il était souvent décrit et prévu sur le plan de lotissement [fig. 4, 12, 19, 20, 21]. Un bassin avec jet d'eau occupait son centre, des kiosques couverts de chaume ou construits en faux pans de bois l'agrémentaient en périphérie afin de laisser libre vue sur la mer. Un court de tennis, initialement prévu par Theulot sur le versant nord de la valleuse, est finalement installé sur le square jusqu'au milieu du 20e siècle. Dans les années 1950, l'Association syndicale et l'Association sportive aménagent deux courts supplémentaires, ainsi qu'un terrain de volley. Actuellement, une petite salle de réunion avec toilettes publics, des jeux pour enfants et un boulodrome constituent les aménagement du square gazonné, les allées sinueuses, le bassin central et les équipements sportifs n'existent plus.

Le square se prolonge vers la mer par une plate-forme en pente douce, résultant de l'entaille pratiquée dans la falaise. Ce dernier espace est à la fois un espace de circulation, grâce à des allées en zigzags qui mènent à la mer [fig. 41], et un espace de détente par le panorama qu'il propose (des bancs sont placés).
Deux seconds espaces libres, plus restreints, subsistent au sein du lotissement : devant l'emplacement du casino détruit, une parcelle de forme triangulaire (AM 86) plantée d'arbres [fig. 46], et devant la maison dite Le Chaume des Rossignols (non cadastré) un espace avec panneaux indicateurs, un ancien puits ayant connu plusieurs aspects successifs et des bancs (square du Vieux-Chêne ou carrefour du Vieux-Puits) [fig. 34]. A côté de ce square, un lot était réservé pour le marché ; il est actuellement construit.

Edifices structurants

Entre le plan du lotissement établi vers 1898, les réalisations effectives et la situation actuelle, nous notons quelques disparités.
La construction d'un hôtel de voyageurs d'une capacité de 100 chambres est prévue sur le plan du lotissement, sur une vaste parcelle située à gauche de la falaise. Les plans de l'édifice sont confiés à l'architecte Théophile Bourgeois. De même, un casino est envisagé en front de mer, en contrebas de la falaise [fig. 3, 5 et 7]. Pour ce faire, une Société immobilière de l'Hôtel et du Casino de la Plage du Bois-de-Cise, au capital de 450000 francs, divisé en 4500 actions de 100 francs est constituée dès les années 1898. Mais pour des raisons inconnues, vraisemblablement l'échec de la société, les deux édifices ne sont jamais élevés. Le casino est finalement implanté au sein d'un café restaurant situé au centre de l'avenue principale, renforçant le rôle structurant de cette dernière, en même temps que la voie mettait en valeur l'édifice. La destruction de ce petit casino au cours de la Seconde Guerre mondiale a fait perdre à cette partie de l'avenue sa fonction centralisatrice.
La chapelle reste finalement le seul édifice en place dont la position structure l'espace : prévue sur le plan de lotissement, elle domine la station, de par sa position haute, désaxée par rapport à la voie que l'on emprunte depuis l'arrivée, mais placée dans l'axe de la plage, de la Grande Avenue du Bois-de-Cise et du chemin du Paradis.

Le parcellaire

A l'origine, les tailles des parcelles varient de 180 à plus de 1700 mètres carrés. Les premières constructions, situées le long de l'avenue et près de la mer, sont implantées sur des parcelles étroites, traversantes, entre une voie carrossable et un chemin piétonnier.
Dans son opuscule, Theulot expliquait la façon dont il voyait se combler le lotissement, résultat d'une spéculation étudiée : *Prenant le prix moyen de 10 francs d´un lot, très bien situé, ayant vue sur la mer, et chaque lot étant de 1000 à 1200 mètres, nous disons à l´acquéreur d´un de ces lots : vous achetez 1000 mètres boisés à 10 francs, cela vous fait, acte en main, 10800 francs. Vous faîtes élever dessus une villa de 8000 francs, d´où un coût total de 18800 francs. Comme chaque lot a accès sur deux avenues, vous avez placé votre maison de façon qu´elle n´occupe, avec le bouquet d´arbres qui l´entoure, que 500 mètres, et dans les deux ans au plus, vous revendrez, à 45 francs ou 40 francs, au minimum, l´autre partie de 500 mètres, ce qui vous fera rentrer dans 20000 francs. Vous aurez donc pour rien votre terrain de 500 mètres et sa construction, plus un reliquat de 1200 francs pour l´intérêt de vos 18000 francs pendant un an ou deux. L´avenir dira si nous nous trompons* (p. 34). Dans les faits, cette solution n'a pas vraiment été suivie par les propriétaires, seuls quelques cas de division de terrain ont pu être rencontrés (Béatrice et Marie-Josée et Cizette). La solution contraire serait par contre la plus fréquente, de nombreuses parcelles ayant été réunies. Les constructions les plus récentes elles aussi sont élevées sur de vastes parcelles.
Actuellement, de nombreuses parcelles ne sont pas construites, mais toutes sont pourtant des propriétés privées. Les quelques destructions de villas au cours de la Seconde Guerre mondiale n'expliquent pas cette situation, qui est plutôt le résultat d'associations de parcelles qui n'ont jamais été construites. Déjà sur le plan de 1898 [fig. 5], de nombreux lots avaient été vendus, vraisemblablement dans un but spéculatif. Il semble que ces acheteurs n'ont jamais trouvé de nouveaux acquéreurs, traduisant le relatif insuccès du lotissement. Il est d'ailleurs intéressant de constater que le nombre de constructions nouvelles chute après 1918 [fig. 9]. La mode n'est plus à se cacher du soleil, mais au contraire, à s'exposer et vivre au grand air pour chasser les maladies. Le sous-bois de Cise n'est plus attractif, d'autant plus que sa plage est difficilement accessible.
Après la Seconde Guerre mondiale, la limite de constructibilité portée à 1500 mètres carrés de superficie (révision des statuts en 1970) entraîne une diminution du nombre de constructions, ce qui ensuite renforcé quand cette limite est portée à 2000 mètres carrés, associé à une interdiction de construire en lisière du bois. Le Plan d'occupation des sols de 1992 qui protège le Bois-de-Cise en 'espace boisé classé' renforce les prescriptions (source : Mme Lecoeur).

Le bâti

Contrairement à ce qui a souvent été écrit et repris dans la tradition orale, le Chaume des Rossignols et les pavillons des gardes ne sont pas antérieurs à la création du lotissement. Les plans du lotissement à notre disposition [fig. 3 et 5] montrent par contre une construction au niveau du virage de l'avenue principale, sous Le Chaume des Rossignols, en partie sur l'emplacement ensuite réservé au marché. Cette construction est aussi visible sur une photographie ancienne

issue du guide de Theulot [fig. 14]. Il semblerait que cet édifice ait pu servir de rendez-vous de chasse pour Chardin, ce qui aurait ensuite prêté à confusion.
Majoritairement, les constructions de la station sont des maisons individuelles (53 repérées, y compris les détruites) (voir les caractéristiques dans le dossier collectif communal 'maisons'). Nous notons la présence de quelques hôtels de voyageurs transformés en immeubles à logements (6 hôtels repérés). Quelques échoppes ont existé, mais nous n'en dénombrons plus aucun actuellement, à l'exception d'une charcuterie artisanale sise route d'Ault, installée dans les locaux d'une ancienne fonderie (Jolly) (source : Mme Lecoeur).
Les édifices sont construits en milieu de parcelle, encadrées d'un jardin boisé. Leur façade est orientée sur la rue, de même que pour les constructions les plus proches de la mer qui ne montrent qu'une façade latérale côté mer (volonté de lutter contre les assauts du vent). Les terrains en pente nécessitent souvent la présence d'un étage de soubassement.
Ainsi, les maisons du Bois-de-Cise appartiennent majoritairement au type 'villa', maison mono-familiale implantée en milieu de parcelle, ce qui implique le développement de quatre façades. Il existe aussi des maisons inspirées de modèles urbains. La maison de type 'une travée', développée en hauteur, peut être illustrée avec la maison dite La Marsa, qui présente d'ailleurs une façade latérale droite aveugle, comme pour accueillir une seconde maison accolée. Seule adaptation, l'entrée est ici latérale, alors que la mitoyenneté de la ville aurait imposé une entrée en façade antérieure. De même, nous trouvons le type de la 'maison à deux logements accolés', avec entrée en façade antérieure ou latérale, qu'il est fréquent de rencontrer en milieu urbain sur des parcelles coûteuses et étroites. Ici, pourtant, l'édifice est implanté en milieu de parcelle (Villas Bambous et Les Roses).
Dans son opuscule, Theulot conçoit qu'une fois l'acquisition du terrain faite, il est parfois difficile de se faire construire une maison, les finances de l'acquéreur s'étant amenuisées. C'est la raison pour laquelle il propose des constructions à forfait, de tous styles, modifiables selon les volontés du client, aux prix de 6.000, 8.000 ou 10.000 francs, avec une possibilité de régler en 4 ou 5 annuités (p. 29). Ces plans types sont dressés par Théophile Bourgeois, dont les réalisations marquent le paysage du bois. Ce dernier, architecte à Poissy (Yvelines), publie d'ailleurs deux recueils avec des plans de villas, dont on retrouve un extrait au début du 20e siècle, dans le chalet de l'Administration (villa Le Chat Noir, ou Fanfreluche, actuellement Le Manoir). Avec une même distribution intérieure, l'architecte réussissait à multiplier les physionomies extérieures : l'exemple des 'Trois Chalets', implantés au sud du square Pomeranz, en est un parfait exemple. Le style du maître d'oeuvre est hybride, mélange de style néo-normand (faux pans de bois en ciment, demi-croupes du toit), de détails balnéaires (emploi du bow-window, des balcons et décrochements du mur), et ponctuellement, des détails Art nouveau dans l'emploi des menuiseries avec motifs d'animaux sculptés. Ces détails tendent malheureusement à disparaître avec le temps. 9 maisons lui sont attribuées au Bois-de-Cise.
14 autres maisons sont attribuées, par signature portée sur l'édifice ou par source :
- Balbiano, E. : Les Charmilles
- Blanchet, E. : Les Coucous
- Chauvin, Léon : La Pinada, Villa Georges, Val-de-Cise, Le Tourbillon
- Lasnel : La Sauvagère
- Lanco : Le Chaume des Rossignols
- Oget, Zéphir : Le Cottage
- Ogez et Koenig : Villa Yvonne et Chalet Marie-Pierre
- Pellet et Gontard : La Boisière
- Ricadat, P. : Les Noisettes
- Tronchet, Guillaume : Lumen

Au cours de l'entre-deux-guerres, le style régionaliste banalisé se développe dans la station, avec des réalisations confiées à des entrepreneurs (Léon Chauvin, E. Balbiano, Pellet et Gontard). Les poncifs des styles régionaux sont utilisés, comme le pignon en façade couvert d'une demi-croupe, le gros-oeuvre enduit et le faux pan de bois en ciment en partie supérieure du mur, citant tantôt le style néo-normand (La Boisière), tantôt le style basque (La Pinada). Les maisons sont de plus petites dimensions, le plus souvent à rez-de-chaussée et étage de comble en surcroît sur le pignon en façade. On peut noter l'apparition du garage dans-oeuvre en soubassement à cette période (Les Pinsons).
La période d'après Seconde Guerre mondiale est caractérisée par quelques reconstructions grâce aux dommages de guerre, la rénovation de maisons sinistrées (Lumen) ou la mise en place de 'pieds à terre' [fig. 54, 65]. Les maisons construites à partir des années 1960 utilisent peu les attributs caractéristiques du balnéaire, à l'exception du balcon [fig. 58, 63].
L'idée de décor est peu présente sur l'ensemble des maisons, tenant plus des effets de la mise en oeuvre des matériaux du gros-oeuvre que d'un décor apposé. Ainsi, l'appareil mixte de briques de couleur rouge et brique est souvent employé avant 1918. L'idée de style 'rustique', à l'image du cadre boisé, est utilisé pendant toute la première moitié du 20e siècle : à l'image du portique à l'entrée du lotissement, et des kiosques et puits couverts de chaume, certaines maisons ont arboré des garde-corps de balcons en ciment imitant des branches d'arbres (Val de Cise). La maison dite Le Chaume des Rossignols, avec de vrais pans de bois aux formes naturelles, est à l'image de ces réalisations.

Activités touristiques, clientèle et image de la station

Les guides touristiques anciens nous renseignent sur les activités mises en avant pour attirer les baigneurs, touristes et clients de la station. Très souvent, la promenade dans le bois, à l'abri des rayons du soleil, est l'activité privilégiée à la fin du 19e siècle. Les guides énumèrent quel type de faune et de flore le promeneur aura la joie de rencontrer dans le bois, avec l'idée sous-jacente d'enrichissement personnel.
Dans son opuscule, en 1898, Theulot cite la chasse de grève à la sauvagine de même que la chasse au gibier d'eau dans le Hâble d'Ault. La plage de sable, qu'il décrit en pente douce et sans trous, est le paradis des enfants qui s'adonnent à la pêche à la crevette et aux coquillages. Il prévoit l'organisation de promenades en bateau.
Les excursions en dehors du Bois-de- Cise sont aussi conseillées : à pied, vers Mers-les-Bains par le sentier des douaniers, au Bois de Rompval, à vélo, vers Ault, ou plus loin, en véhicule hippomobile, puis automobile.
Un guide touristique de 1925 résume ainsi le Bois-de-Cise : " *En résumé, on trouve tout au Bois-de-Cise : des roches, des galets, du sable, des routes et des sentiers accidentés pour la cure de terrain, des fleurs et des oiseaux pour entretenir un moral de joie et de gaieté et enfin, la mer, source de toute vie qui fournit en abondance poissons, moules, et crevettes*".
Actuellement, le Bois-de-Cise a perdu beaucoup des caractères d'une station balnéaire : le casino n'existe plus, aucun hôtel n'accueille le touriste, la plage n'est pas aménagée, les équipements sportifs ont été supprimés. Le site est devenu une station de villégiature, ayant la mer pour cadre, seul élément invariable.
Les guides touristiques sont peu prolixes sur le type de clientèle, mais les activités proposées tendent à montrer qu'elle était de type familial, sans grandes mondanités. La station serait avant tout un repère d'habitués, un guide touristique relatant en 1912 qu'il y a peu de locations dans le bois (guide Joanne).
Ce qui est certain, c'est que les commanditaires des maisons viennent majoritairement d'Ile-de-France : sur 71 maisons recensées dans les matrices cadastrales, 50 l'ont été par des Franciliens habitant l'ouest de la région, toutes périodes confondues (Paris : 32, Hauts-de-Seine : 12, Seine-Saint-Denis : 3, Val-de-Marne : 2, Yvelines : 1). 5 maisons sont construites par des habitants d'Eu et du Havre (Seine-Maritime), avant 1910. Une maison est construite par un habitant de l'Aisne, et deux du département du Nord.
Les origines professionnelles des commanditaires de maisons sont moins bien renseignées (46 réponses sur 71), mais l'on peut dégager quelques grandes catégories : les professions libérales (architecte, docteur médecin, notaire), des industriels et ingénieurs, des négociants, et de propriétaires ou rentiers. A cette petite bourgeoisie montante de la fin du 19e siècle, succèdent au cours de l'entre-deux-guerres des employés et des enseignants du Nord et du Pas-de-Calais (tradition orale).
Actuellement, si beaucoup de maisons sont encore des maisons de vacances, biens d'héritage, certaines deviennent des maisons résidentielles, à l'année.

Références documentaires

Documents d'archive

- Archives de l'Association syndicale autorisée du Bois-de-Cise : **comptes rendus des assemblées générales, projet de statuts pour la formation d'une Association syndicale**, bulletins divers.

- **Ault-Onival-Bois-de-Cise. Guide des touristes et des baigneurs**. Ault : Syndicat d´initiative de tourisme, s.d. [1925], 24 p.
  pp. 19-23

- **Bains de mer du Nord et de Belgique, du Tréport à la frontière hollandaise**. Paris : Hachette, Guides Joanne, 1912.
  pp. 53-54

Documents figurés

- **Commune d'Ault, section C**, cadastre napoléonien, encre et lavis sur papier, par Poissant géomètre arpenteur, juillet 1825, 1/2500e (Service du cadastre, Abbeville : non coté).

- **Plage du Bois-de-Cise, plan de lotissement**, tirage sur papier bleu, [s.n.], vers 1898 (coll. part.).

- **Plage du Bois-de-Cise, plan de lotissement**, détail du square Dusautoy, tirage sur papier bleu, [s.n.], vers 1898 (coll. part.).

- **Plage du Bois-de-Cise, plan général de lotissement**, [s.n.], vers 1898. In : THEULOT, Jean-Baptiste. *La plage du Bois-de-Cise*. Suresnes : G.A. Richard, [v. 1898], 34 p.
  pp. 18-19

- **Ministère de la Reconstruction et de l´urbanisme, département de la Somme, commune d´Ault, "Bois de Cise", plan topographique régulier**, tirage sur papier, par Roullon géomètre expert à Pontoise, vérifié par le service du cadastre, 1947, 1/2000 (AD Somme ; ZH 39).

- **Plage du Bois-de-Cise par la gare d´Eu**, affiche en couleur, 1er quart 20e siècle, par R. Leverit, édité à Paris par Courmont frères (AD Somme ; 1 Fi 507).

- **Route à travers bois**, ou l'avenue centrale et l'ancien pavillon de chasse aujourd'hui détruit, photographie, [s.n.], vers 1898. In : THEULOT, Jean-Baptiste. *La plage du Bois-de-Cise*. Suresnes : G.A. Richard, [v. 1898], 34 p.
  p. 9

- **Vue d'ensemble**, ou le square Pomeranz vue depuis l'ouest, photographie, [s.n.], vers 1898. In : THEULOT, Jean-Baptiste. *La plage du Bois-de-Cise*. Suresnes : G.A. Richard, [v. 1898], 34 p.
  p. 25

- **Le jardin anglais**, ou le square Pomeranz, photographie, [s.n.], vers 1898. In : THEULOT, Jean-Baptiste. *La plage du Bois-de-Cise*. Suresnes : G.A. Richard, [v. 1898], 34 p.
  p. 16

- **Les premiers travaux**, la première brèche dans la falaise, photographie, [s.n.], vers 1898. In : THEULOT, Jean-Baptiste. *La plage du Bois-de-Cise*. Suresnes : G.A. Richard, [v. 1898], 34 p.
  p. 4

- **Coupure vers la mer**, la première brèche dans la falaise, photographie, [s.n.], vers 1898. In : THEULOT, Jean-Baptiste. *La plage du Bois-de-Cise*. Suresnes : G.A. Richard, [v. 1898], 34 p.
  p. 5

- **259 - Bois-de-Cise, le chemin de la Plage**, carte postale, par L.L. photographe éditeur, 1er quart 20e siècle (coll. part.).

- **Plage du Bois-de-Cise, carrefour St-Georges**, carte postale, [s.n.], 1er quart 20e siècle (coll. part.).

- **Plage du Bois-de-Cise. Du sentier des Violettes**, carte postale, [s.n.], 1er quart 20e siècle (coll. part.).

- **Bois-de-Cise, falaise, côté Mers**, carte postale, par Agence générale éditeur, 1er quart 20e siècle (coll. part.).

- **Plage du Bois-de-Cise, descente de Mers**, carte postale, par Lévêque photographe éditeur, 1er quart 20e siècle (coll. part.).

- **Plage du Bois-de-Cise, la descente**, carte postale, par Mme Loret éditeur, 1er quart 20e siècle (coll. part.).

- **Bois-de-Cise, la falaise côté Ault**, carte postale, [s.n.], 1er quart 20e siècle (coll. part.).

- **Bois-de-Cise, les pelouses**, carte postale, [s.n.], 1er quart 20e siècle (coll. part.).

- **72 - Bois-de-Cise, l'Américan Bar, le square Dussautoy**, carte postale, par N.D. photographe éditeur, 1er quart 20e siècle (coll. part.).

- **Plage du Bois-de-Cise, carrefour de la mare aux Boeufs**, carte postale, par Mme Loret éditeur, 1er quart 20e siècle (coll. part.).

- **87 - Bois-de-Cise, descente conduisant à la plage**, carte postale, [s.n.], 1er quart 20e siècle (coll. part.).

- **161 - Bois-de-Cise, la plage et les falaises**, carte postale, par L.L. photographe éditeur, 1er quart 20e siècle (coll. part.).

- **248 - Bois-de-Cise (Somme), les escaliers**, carte postale, par N.D. photographe éditeur, 1er quart 20e siècle (coll. part.).

- **257 - Bois-de-Cise, le Grand Hôtel et le casino**, carte postale, par L.L. photographe éditeur, 1er quart 20e siècle (coll. part.).

- **Ault Bois-de-Cise, la mare aux Boeufs**, carte postale, [s.n.], 1er quart 20e siècle (coll. part.).

- **Bois-de-Cise, l'Hermitage**, carte postale, par Agence Générale éditeur, 1er quart 20e siècle (coll. part.).

- **Bois-de-Cise (Somme), vue générale aérienne**, inscription au verso, carte postale, par Cim photographe éditeur, 3e quart 20e siècle (coll. part.).

Bibliographie

- **Bois-de-Cise, Ault, Somme. Expertise**. Amiens : Montreuil : DIREN Picardie, CARDO architecture et paysage, décembre 2002, dactylographié.

- MINARD, Alain. **La Plage du Bois-de-Cise**. Ault : Aquadec, 2004.

- MONBORGNE, Jean. **Histoire du bourg d'Ault**. Luneray : Editions Bertout, 1989.
pp. 300-308

- MONBORGNE, Jean. **Il était une fois, le Bois de Cise, perle de la Côte picarde**. Luneray : Editions Bertout, 1994.

- THEULOT, Jean-Baptiste. **La plage du Bois-de-Cise**. Suresnes : G.A. Richard, [v. 1898], 34 p.

Illustrations

Cadastre napoléonien, 1825
(Service du cadastre, Abbeville).
Phot. Monnehay-Vulliet Marie-Laure
IVR22_20038000603NUCAB

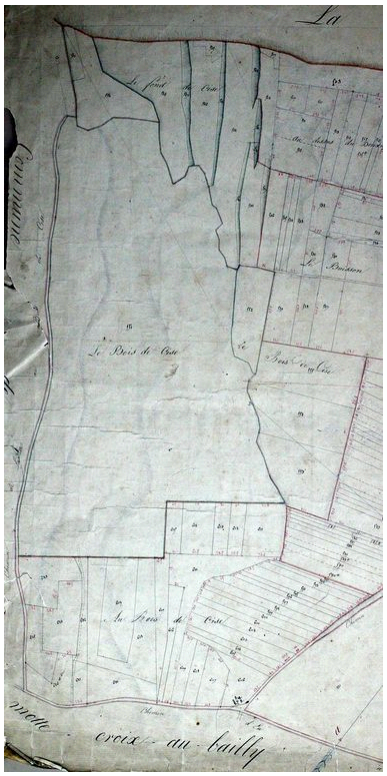

Cadastre napoléonien, détail de la section C et du Bois-de-Cise, 1825
(Service du cadastre, Abbeville).
Phot. Justome
Elisabeth (reproduction)
IVR22_20058003047NUCAB

Plan du lotissement, [s.n.],
vers 1898 (coll. part.).
Phot. Monnehay-Vulliet Marie-Laure
IVR22_20058000516XAB

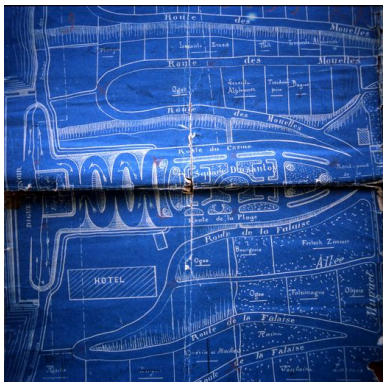

Détail du square Dusautoy
sur le plan du lotissement,
[s.n.], vers 1898 (coll. part.).
Phot. Monnehay-Vulliet Marie-Laure
IVR22_20058000520XAB

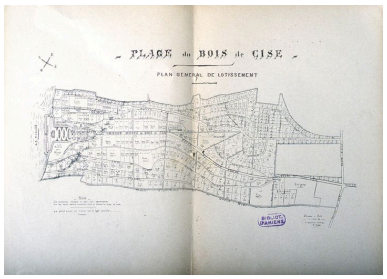

Plan du lotissement, par Chabot,
vers 1898 (BM Amiens).
Phot. Monnehay-Vulliet Marie-Laure
IVR22_20058002350ZB

Plan en 1947 (AD Somme).
Phot. Monnehay-Vulliet Marie-Laure
IVR22_20058001808XAB

Affiche touristique, 1er quart 20e siècle (AD Somme).
Phot. Monnehay-Vulliet Marie-Laure
IVR22_20038000316XAB

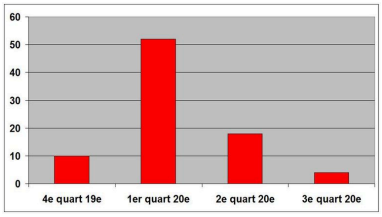

Nombre de constructions nouvelles au Bois de Cise, en quart de siècle (source : matrices cadastrales des propriétés bâties).
Phot. Justome Elisabeth (reproduction)
IVR22_20058003316NUCAB

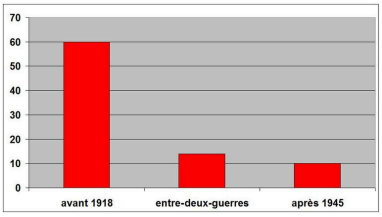

Nombre de constructions nouvelles au Bois de Cise, au regard des conflits mondiaux (source : matrices cadastrales des propriétés bâties).
Phot. Justome Elisabeth (reproduction)
IVR22_20058003317NUCAB

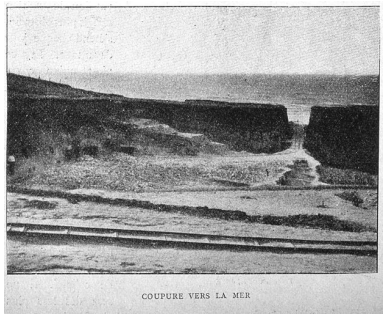

La première entaille pratiquée dans la falaise, vers 1898 (BM Amiens).
Phot. Monnehay-Vulliet Marie-Laure
IVR22_20058002351ZB

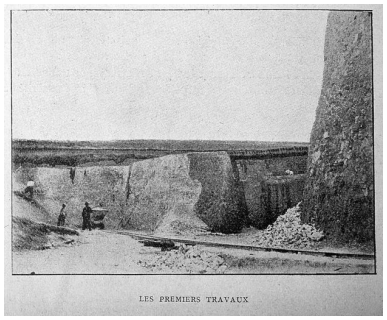

L'entaille dans la falaise, vers 1898 (BM Amiens).
Phot. Monnehay-Vulliet Marie-Laure
IVR22_20058002352ZB

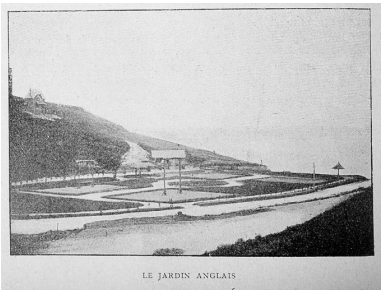

Le square Pomeranz et une des premières villas, Marie-Blanche, à gauche (BM Amiens).
Phot. Monnehay-Vulliet Marie-Laure
IVR22_20058002353ZB

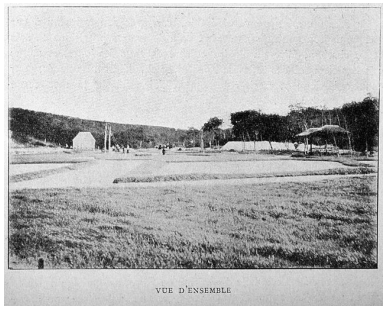

Le square Pomeranz et une construction Theulot aujourd'hui détruite, à gauche (BM Amiens).
Phot. Monnehay-Vulliet Marie-Laure
IVR22_20058002354ZB

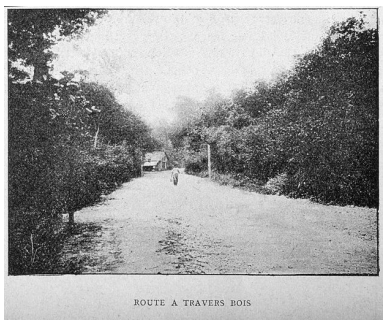

L'avenue centrale et l'ancien pavillon de chasse dans le virage, aujourd'hui détruit (BM Amiens).
Phot. Monnehay-Vulliet Marie-Laure
IVR22_20058002355ZB

L'entrée de la plage et le portique, carte postale, 1er quart 20e siècle (coll. part.).
Phot. Monnehay-Vulliet Marie-Laure
IVR22_20058000547XAB

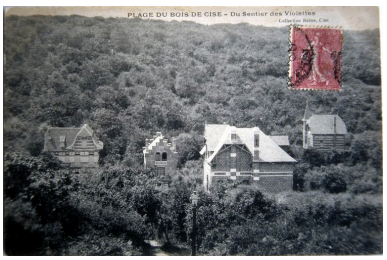

Le carrefour Saint-Georges à l'entrée du lotissement, carte postale, 1er quart 20e siècle (coll. part.). Phot. Monnehay-Vulliet Marie-Laure IVR22_20058000545XAB

Un kiosque couvert de chaume square du casino, carte postale, 1er quart 20e siècle (coll. part.). Phot. Monnehay-Vulliet Marie-Laure IVR22_20058000549XAB

Vue d'ensemble du bois, carte postale, 1er quart 20e siècle (coll. part.). Phot. Monnehay-Vulliet Marie-Laure IVR22_20058000546XAB

Le coteau au sud du square, carte postale, 1er quart 20e siècle (coll. part.). Phot. Monnehay-Vulliet Marie-Laure IVR22_20058000560XAB

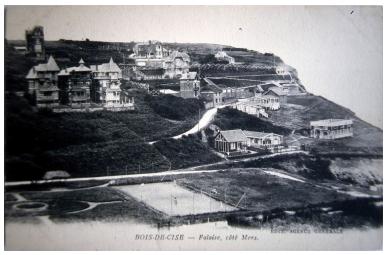

Le coteau au sud du square, carte postale, 1er quart 20e siècle (coll. part.). Phot. Monnehay-Vulliet Marie-Laure IVR22_20058000563XAB

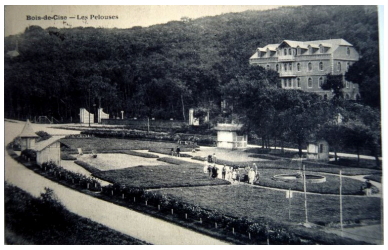

Le square, carte postale, 1er quart 20e siècle (coll. part.). Phot. Monnehay-Vulliet Marie-Laure IVR22_20058000558XAB

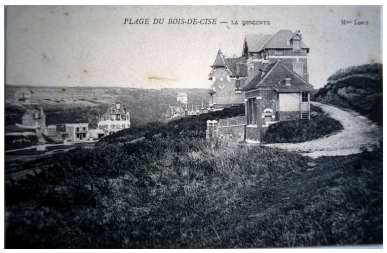

Villas du coteau au sud du square, carte postale, 1er quart 20e siècle (coll. part.). Phot. Monnehay-Vulliet Marie-Laure IVR22_20058000562XAB

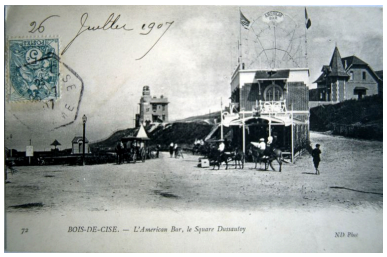

Le square Dussautoy, l'Américan Bar, maisons Les Coucous et Lumen, carte postale, 1er quart 20e siècle (coll. part.). Phot. Monnehay-Vulliet Marie-Laure IVR22_20058000556XAB

Le square Dussautoy et les hôtels de voyageurs, carte postale, 1er quart 20e siècle (coll. part.). Phot. Monnehay-Vulliet Marie-Laure IVR22_20058000537XAB

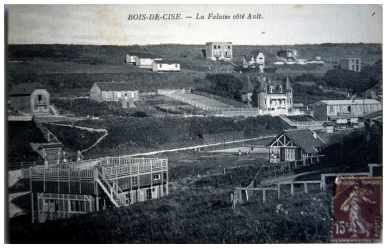

Le coteau au nord du square, carte postale, 1er quart 20e siècle (coll. part.). Phot. Monnehay-Vulliet Marie-Laure IVR22_20058000566XAB

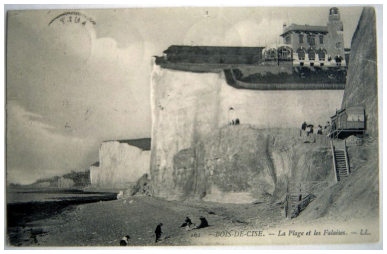

Le front de mer et l'escalier de descente à la mer, carte postale, 1er quart 20e siècle (coll. part.). Repro. Monnehay-Vulliet Marie-Laure IVR22_20058000544XAB

Le front de falaise et la rampe d'accès creusée dans le roc, carte postale, 1er quart 20e siècle (coll. part.). Phot. Monnehay-Vulliet Marie-Laure IVR22_20058000567XAB

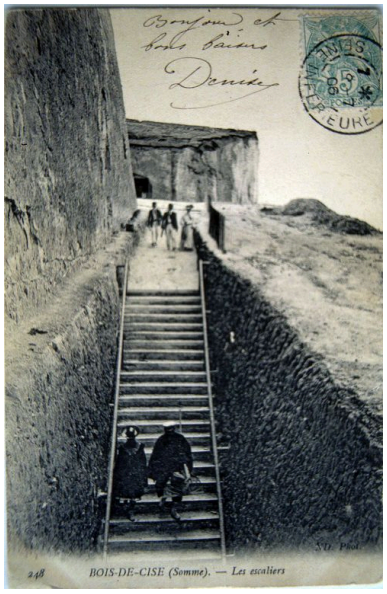

Un escalier creusé dans la falaise (disparu), carte postale, 1er quart 20e siècle (coll. part.).
Phot. Monnehay-Vulliet Marie-Laure
IVR22_20058000543XAB

La mare aux Boeufs disparue, carte postale, 1er quart 20e siècle (coll. part.).
Phot. Monnehay-Vulliet Marie-Laure
IVR22_20058000536XAB

L'Hermitage, carte postale, 1er quart 20e siècle (coll. part.).
Phot. Monnehay-Vulliet Marie-Laure
IVR22_20058000565XAB

Le Bois-de-Cise après la Seconde Guerre mondiale, carte postale, 3e quart 20e siècle (coll. part.).
Phot. Monnehay-Vulliet Marie-Laure
IVR22_20058000570XAB

L'arrivée au Bois-de-Cise.
Phot. Elisabeth Justome
IVR22_20058003302NUCA

Le Bois de Cise, vu depuis le chemin menant à Mers-les-Bains.
Phot. Elisabeth Justome
IVR22_20058003323NUCA

Le square du Vieux Chêne, vue actuelle.
Phot. Elisabeth Justome
IVR22_20058003303NUCA

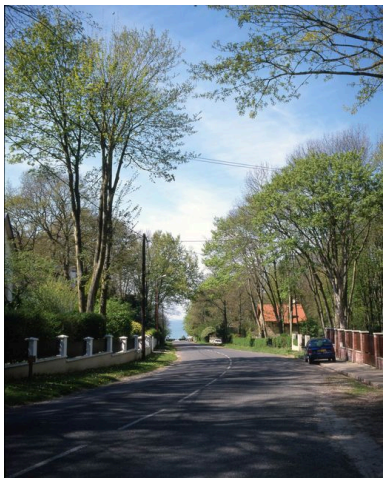

La Grande avenue du Bois-de-Cise, axe principal de la station, vue vers la mer.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR22_20048000029XA

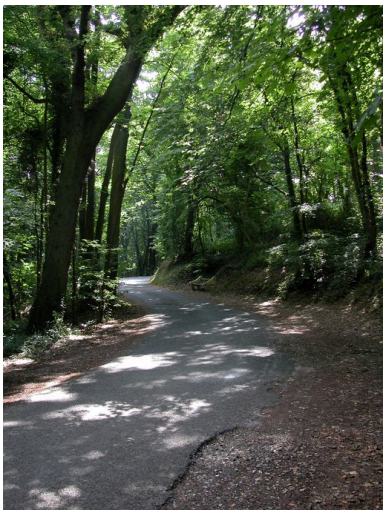

La route des Tilleuls, un virage.
Phot. Elisabeth Justome
IVR22_20058003306NUCA

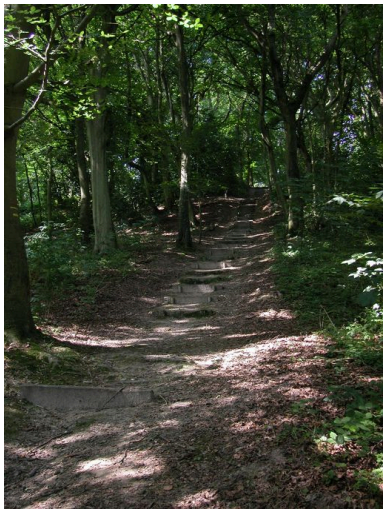

L'allée des Noisettes,
perpendiculaire à l'avenue principale.
Phot. Elisabeth Justome
IVR22_20058003307NUCA

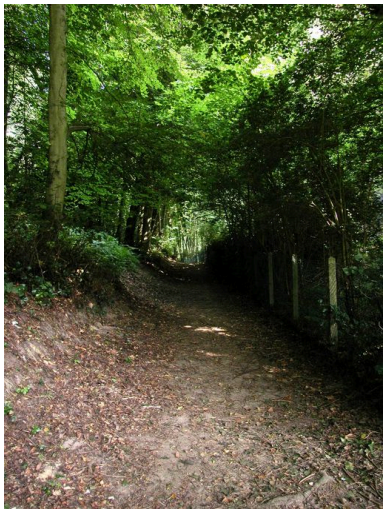

L'allée Marie, à l'arrière
de la maison dite Béatrice.
Phot. Elisabeth Justome
IVR22_20058003304NUCA

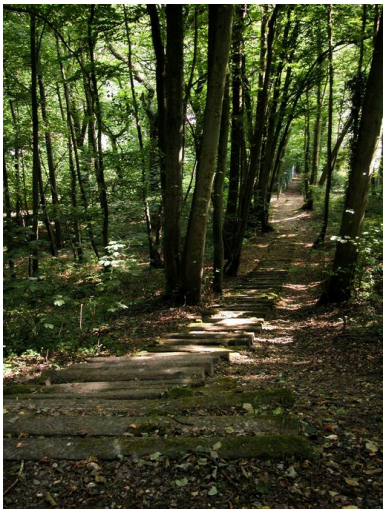

Le sentier des Fougères,
perpendiculaire à l'avenue principale.
Phot. Elisabeth Justome
IVR22_20058003305NUCA

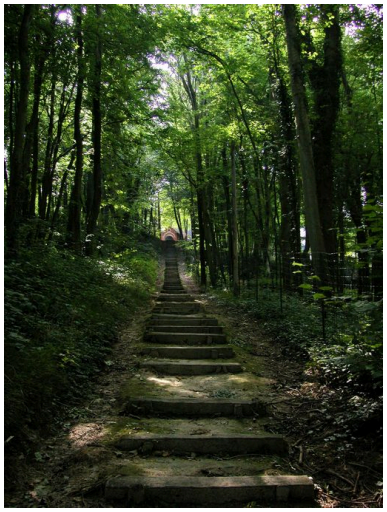

L'allée du Paradis, qui
mène à la chapelle.
Phot. Elisabeth Justome
IVR22_20058003308NUCA

Les sentiers d'accès à la plage et
l'entaille de la falaise, vue depuis
les coteaux au nord du bois.
Phot. Elisabeth Justome
IVR22_20058003309NUCA

Le front de mer du lotissement,
et la large entaille dans la falaise.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR22_20058000957XA

Détail de l'entaille dans la falaise.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR22_20058000958XA

Les villas du coteau au sud
du square, vue d'ensemble.
Phot. Elisabeth Justome
IVR22_20058003339NUCA

Les villas de la falaise
nord, vue d'ensemble.
Phot. Elisabeth Justome
IVR22_20058003338NUCA

L'ancien square du casino.
Phot. Elisabeth Justome
IVR22_20058003328NUCA

Villas donnant sur le square Dusautoy (Les Lutins et Chalet Marie-Pierre).
Phot. Elisabeth Justome
IVR22_20048001653NUCA

Villas le long de l'avenue menant à la plage (Béatrice, Marie-Josée et Cizette).
Phot. Elisabeth Justome
IVR22_20048001652NUCA

Villas le long de l'avenue principale menant à la plage (Les Noisettes et Les Pervenches).
Phot. Elisabeth Justome
IVR22_20048001651NUCA

La Voix des Chênes, 2 route de la Mare aux Biches (1990 AL 46), reconstruite en 1951.
Phot. Elisabeth Justome
IVR22_20058003337NUCA

Petit Poucet, 19 route des Mouettes (1983 AM 6).
Phot. Elisabeth Justome
IVR22_20058003336NUCA

Annexe de l'Atelier (1983 AM 118).
Phot. Elisabeth Justome
IVR22_20058003334NUCA

Rose de Picardie, 6 route de la Plage (1983 AM 116).
Phot. Elisabeth Justome
IVR22_20058003333NUCA

Le Pavillon bleu, 15 route de la Belle-Hortense (1990 AL 67).
Phot. Elisabeth Justome
IVR22_20058003332NUCA

Communs et annexe de la Mare aux Biches, agrandis en 1948, 7 route de la Mare aux Biches (1990 AL 136).
Phot. Elisabeth Justome
IVR22_20058003331NUCA

My Home, 7 route de la Belle-Hortense (1990 AL 64).
Phot. Elisabeth Justome
IVR22_20058003330NUCA

Plaisance, 11 route de la Belle-Hortense (1990 AL 198).
Phot. Elisabeth Justome
IVR22_20058003329NUCA

Koune, 19 route de la Falaise (1983 AM 181), construite dans les années 1960.
Phot. Elisabeth Justome
IVR22_20058003327NUCA

Annick, 9 route du Vieux-Chêne (1990 AL 22).
Phot. Elisabeth Justome
IVR22_20058003326NUCA

Shangri-La, 26 route du Vieux-Chêne (1990 AL 16).
Phot. Elisabeth Justome
IVR22_20058003325NUCA

Le Chalet du Golf, 7 route des Mouettes (1983 AM 297).
Phot. Elisabeth Justome
IVR22_20058003322NUCA

La Janthine, 6 route de la Falaise (1983 AM 121).
Phot. Elisabeth Justome
IVR22_20058003321NUCA

Maison dite Les Sarcelles, 16 Grande Avenue du Bois-de-Cise (1983 AM 152-153).
Phot. Elisabeth Justome
IVR22_20058003320NUCA

La Romanée (anciennement Monique), 17 route du Vieux-Chêne (1990 AL 106), construite vers 1933 et reconstruite vers 1949.
Phot. Elisabeth Justome
IVR22_20058003324NUCA

Cabanon Les Avelines, 28 route de la Falaise (1983 AM 275).
Phot. Elisabeth Justome
IVR22_20058003319NUCA

Maison dite Feuille de Chêne, 20 route du Vieux Chêne (1990 AL 9).
Phot. Elisabeth Justome
IVR22_20058003318NUCA

La Flémardière, 3 route des Mouettes (1983 AM 38).
Phot. Elisabeth Justome
IVR22_20058003335NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :
Le patrimoine de villégiature de la Côte picarde - dossier de présentation (IA80001221)
L'urbanisme et les secteurs urbains de la Côte picarde (IA80001521)
Oeuvre(s) contenue(s) :
Oeuvre(s) en rapport :
Ancien café, puis casino du Bois-de-Cise (détruit) (IA80001255) Hauts-de-France, Somme, Ault, Bois-de-Cise, chemin du Paradis
Ancien café et restaurant, dit Américan Bar, devenu Hôtel de la Plage (détruit) (IA80001935) Hauts-de-France, Somme, Ault, Bois-de-Cise, route du Casino
Ancien hôtel, dit Hôtel Suzy ou Villa Suzy, puis Hôtel du Vieux-Chêne (IA80001938) Hauts-de-France, Somme, Ault, Bois-de-Cise, 3 grande avenue du Bois-de-Cise, sentier des Rossignols
Ancien hôtel de la Renommée, dit aussi Pension de famille Loret (détruit) (IA80001936) Hauts-de-France, Somme, Ault, Bois-de-Cise, route du Casino
Ancien hôtel de tourisme, dit Nouvel Hôtel, devenu colonie de vacances dite Les Hirondelles ou Fondation Parent-Larivière (IA80001937) Hauts-de-France, Somme, Ault, Bois-de-Cise, 1 route de la Falaise, allée Marie, allée du Muguet
Ancien Hôtel Gambut ou Hôtel du Casino, devenu Hôtel Bellevue, puis Hôtel Beauséjour (IA80001646) Hauts-de-France, Somme, Ault, Bois-de-Cise, 13 route du Vieux-Chêne, allée Germaine, chemin du Paradis, sentier des Primevères
Ancienne maison de garde de la station du Bois de Cise, dite Miniature, actuellement Les Lutins (IA80001283) Picardie, Somme, Ault, Bois-de-Cise, 4 route des Mouettes, sentier des Muses
Ancienne villa Clairette, puis Hôtel, dit Les Hublots (IA80002065) Hauts-de-France, Somme, Ault, Bois-de-Cise, 34 route des Mouettes
Chapelle Sainte-Edith du Bois-de-Cise (IA80001543) Picardie, Somme, Ault, Bois-de-Cise, route des Ormeaux
Maison, dite Bonne-Maman, puis Le Grillon, actuellement Les Espagnoux (IA80001258) Picardie, Somme, Ault, Bois-de-Cise, 14 grande avenue du Bois-de-Cise, allée Marie
Maison, dite L'Igloo, actuellement La Boisière (IA80002068) Picardie, Somme, Ault, Bois-de-Cise, 4 route de la Plage
Maison, dite La Coquette (IA80001292) Picardie, Somme, Ault, Bois-de-Cise, 18 grande avenue du Bois-de-Cise, sentier des Fougères, allée Marie
Maison, dite La Picardie (IA80001943) Picardie, Somme, Ault, Bois-de-Cise, 14 route des Mouettes
Maison, dite La Pinada (IA80001640) Picardie, Somme, Ault, Bois-de-Cise, 10 route du Vieux-Chêne
Maison, dite Le Rayon Vert (IA80002067) Picardie, Somme, Ault, Bois-de-Cise, 28 route des Mouettes
Maison, dite Les Charmilles (IA80002013) Picardie, Somme, Ault, Bois-de-Cise, 9 avenue du Bois-de-Cise
Maison, dite Les Mouettes (IA80001948) Picardie, Somme, Ault, Bois-de-Cise, 17 route des Mouettes
Maison, dite Les Pinsons (IA80001288) Picardie, Somme, Ault, Bois-de-Cise, 4 grande avenue du Bois-de-Cise, allée Marie
Maison, dite Le Tourbillon (IA80001944) Picardie, Somme, Ault, Bois-de-Cise, 12 route des Mouettes
Maison, dite Mon Nid (IA80001638) Picardie, Somme, Ault, Bois-de-Cise, 22 route de la Falaise
Maison, dite Stella Marris (IA80002066) Picardie, Somme, Ault, Bois-de-Cise, 26 route des Mouettes
Maison, dite Ty Lenn (IA80002069) Picardie, Somme, Ault, Bois-de-Cise, 7 route d' Ault
Maison, dite Val de Cise (IA80001942) Picardie, Somme, Ault, Bois-de-Cise, 4 route de la Falaise
Maison, dite Villa des Iris (IA80001281) Picardie, Somme, Ault, Bois-de-Cise, 11 grande avenue du Bois-de-Cise, allée Germaine
Maison, dite Villa Regor (IA80001941) Picardie, Somme, Ault, Bois-de-Cise, 8 avenue du Vieux-Chêne
Maison (ancienne pension de famille), dite Villa Georges (IA80001940) Hauts-de-France, Somme, Ault, Bois-de-Cise, 34 avenue du Vieux-Chêne
Maison de villégiature, dite André, puis Monmour, puis Pierrot, actuellement Les Canards (IA80001262) Picardie, Somme, Ault, Bois-de-Cise, 15 route de la Falaise, allée Marie
Maison de villégiature, dite Bellevue (IA80001947) Picardie, Somme, Ault, Bois-de-Cise, 15 route des Mouettes
Maison de villégiature, dite Chalet Marie-Pierre (IA80001284) Picardie, Somme, Ault, Bois-de-Cise, 2 route des Mouettes, sentier des Muses
Maison de villégiature, dite Château Margo (IA80001287) Picardie, Somme, Ault, Bois-de-Cise, 7 route de la Falaise
Maison de villégiature, dite Gevette, actuellement Les Garamantes (IA80001261) Picardie, Somme, Ault, Bois-de-Cise, 11 route de la Falaise, allée Marie
Maison de villégiature, dite L'Aiglon (IA80001946) Picardie, Somme, Ault, Bois-de-Cise, 24 route des Mouettes
Maison de villégiature, dite L'Atelier, puis immeuble, dit Les Studios Modernes, actuellement maison (IA80001950) Picardie, Somme, Ault, Bois-de-Cise, route de la Falaise

Maison de villégiature, dite La Belle au Bois Dormant (IA80001285) Picardie, Somme, Ault, Bois-de-Cise, 5 grande avenue du Bois-de-Cise, allée Germaine
Maison de villégiature, dite La Falaise (IA80001286) Picardie, Somme, Ault, Bois-de-Cise, 9 route de la Falaise
Maison de villégiature, dite La Feuillée (IA80001297) Picardie, Somme, Ault, Bois-de-Cise, 8 route de la Belle-Hortense, sentier des Lapins
Maison de villégiature, dite La Marsa (IA80001637) Picardie, Somme, Ault, Bois-de-Cise, 18 route de la Falaise
Maison de villégiature, dite La Roseraie, actuellement La Blottière (IA80001641) Picardie, Somme, Ault, Bois-de-Cise, 28 route du Vieux-Chêne
Maison de villégiature, dite La Sauvagère (IA80001280) Picardie, Somme, Ault, Bois-de-Cise, 3 route d' Ault
Maison de villégiature, dite Le Chat noir, puis Villa Fanfreluche, actuellement Le Manoir (IA80001257) Hauts-de-France, Somme, Ault, Bois-de-Cise, 3 grande avenue du Bois-de-Cise
Maison de villégiature, dite Le Chaume des Rossignols (IA80001279) Picardie, Somme, Ault, Bois-de-Cise, 5 route du Vieux-Chêne, sentier des Rossignols, sentier des Chasseurs
Maison de villégiature, dite Le Cottage (IA80001278) Picardie, Somme, Ault, Bois-de-Cise, 13 route du Vieux-Chêne, route des Ormeaux
Maison de villégiature, dite Le Nil (IA80001259) Picardie, Somme, Ault, Bois-de-Cise, 5 route de la Belle-Hortense
Maison de villégiature, dite Les Chardons d'Ecosse (IA80001643) Picardie, Somme, Ault, Bois-de-Cise, 36 route du Vieux-Chêne
Maison de villégiature, dite Les Charmettes (IA80001639) Picardie, Somme, Ault, Bois-de-Cise, 26 route de la Falaise
Maison de villégiature, dite Les Coucous (IA80001282) Picardie, Somme, Ault, Bois-de-Cise, 6 route des Mouettes
Maison de villégiature, dite Les Fougères, devenue hôtel des Fougères (IA80001642) Hauts-de-France, Somme, Ault, Bois-de-Cise, 30, 32 route du Vieux-Chêne, sentier des Pervenches
Maison de villégiature, dite Les Myosotis (IA80001945) Picardie, Somme, Ault, Bois-de-Cise, 10 route de la Belle-Hortense, sentier des Génêts
Maison de villégiature, dite Les Noisettes (IA80001291) Picardie, Somme, Ault, Bois-de-Cise, 10 grande avenue du Bois-de-Cise, allée des Noisettes, allée Marie
Maison de villégiature, dite Les Pervenches (IA80001290) Picardie, Somme, Ault, Bois-de-Cise, 8 grande avenue du Bois-de-Cise, allée des Noisettes, allée Marie
Maison de villégiature, dite Les Violettes (IA80001949) Hauts-de-France, Somme, Ault, Bois-de-Cise, 36 route des Mouettes, allée Germaine, allée des Violettes
Maison de villégiature, dite Madelinette ou Madolinette, actuellement Les Cormorans (IA80001260) Picardie, Somme, Ault, Bois-de-Cise, 13 route de la Falaise, allée Marie
Maison de villégiature, dite Madinina (IA80001636) Picardie, Somme, Ault, Bois-de-Cise, 16 route de la Falaise
Maison de villégiature, dite Marcelle, actuellement La Pastorale (IA80001289) Picardie, Somme, Ault, Bois-de-Cise, 6 grande avenue du Bois-de-Cise, allée Marie
Maison de villégiature, dite Marie-Blanche (IA80001645) Picardie, Somme, Ault, Bois-de-Cise, 8 route de la Falaise
Maison de villégiature, dite Pomponnette, actuellement Béatrice (IA80001295) Hauts-de-France, Somme, Ault, Bois-de-Cise, 12 route du Vieux-Chêne, allée Marie, sentier des Mariés
Maison de villégiature, dite Villa Jeanne, puis Villa Oscar, actuellement Villa Yvonne (IA80001294) Picardie, Somme, Ault, Bois-de-Cise, 6 route du Vieux-Chêne, allée Marie
Maison de villégiature, dite Villa Lumen (IA80001644) Hauts-de-France, Somme, Ault, Bois-de-Cise, 1 route des Mouettes
Maisons de villégiature, dites Marguerite, actuellement Marie-Josée et Cizette (IA80001296) Picardie, Somme, Ault, Bois-de-Cise, 14, 16 route du Vieux-Chêne
Maisons de villégiature, dites Villa Bambous et Villa Les Roses (IA80001293) Hauts-de-France, Somme, Ault, Bois-de-Cise, 2, 4 route du Vieux-Chêne, sentier des Fougères, allée Marie

Auteur(s) du dossier : Elisabeth Justome, Isabelle Barbedor
Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI

Cadastre napoléonien, 1825 (Service du cadastre, Abbeville).

IVR22_20038000603NUCAB
Auteur de l'illustration : Monnehay-Vulliet Marie-Laure
(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

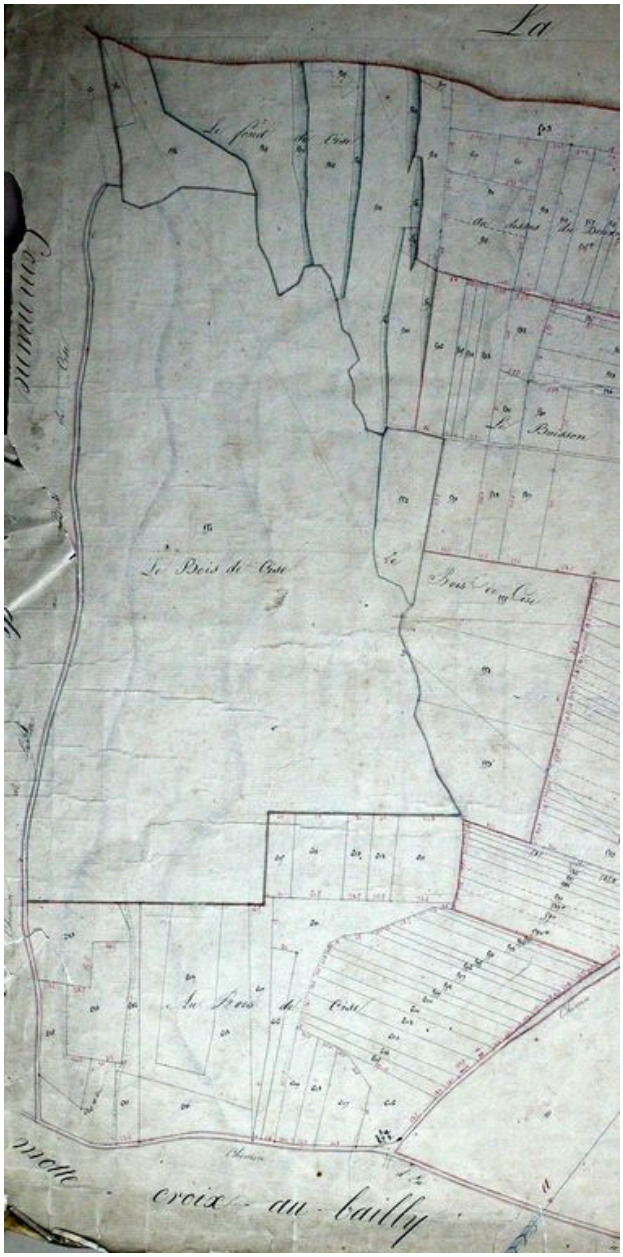

Cadastre napoléonien, détail de la section C et du Bois-de-Cise, 1825 (Service du cadastre, Abbeville).

IVR22_20058003047NUCAB
Auteur de l'illustration : Justome Elisabeth (reproduction)
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Plan du lotissement, [s.n.], vers 1898 (coll. part.).

IVR22_20058000516XAB
Auteur de l'illustration : Monnehay-Vulliet Marie-Laure
(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

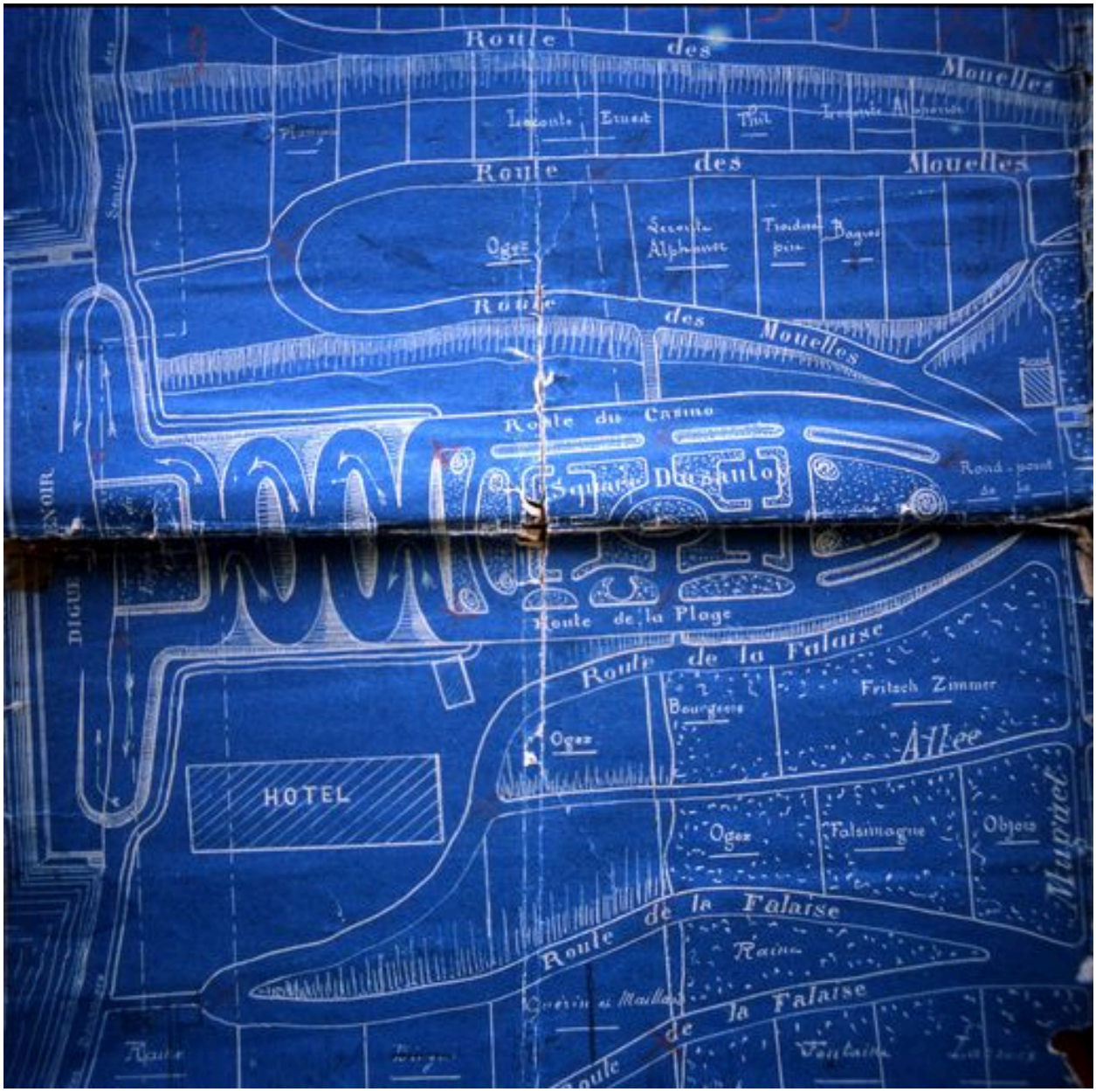

Détail du square Dusautoy sur le plan du lotissement, [s.n.], vers 1898 (coll. part.).

IVR22_20058000520XAB
Auteur de l'illustration : Monnehay-Vulliet Marie-Laure
(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

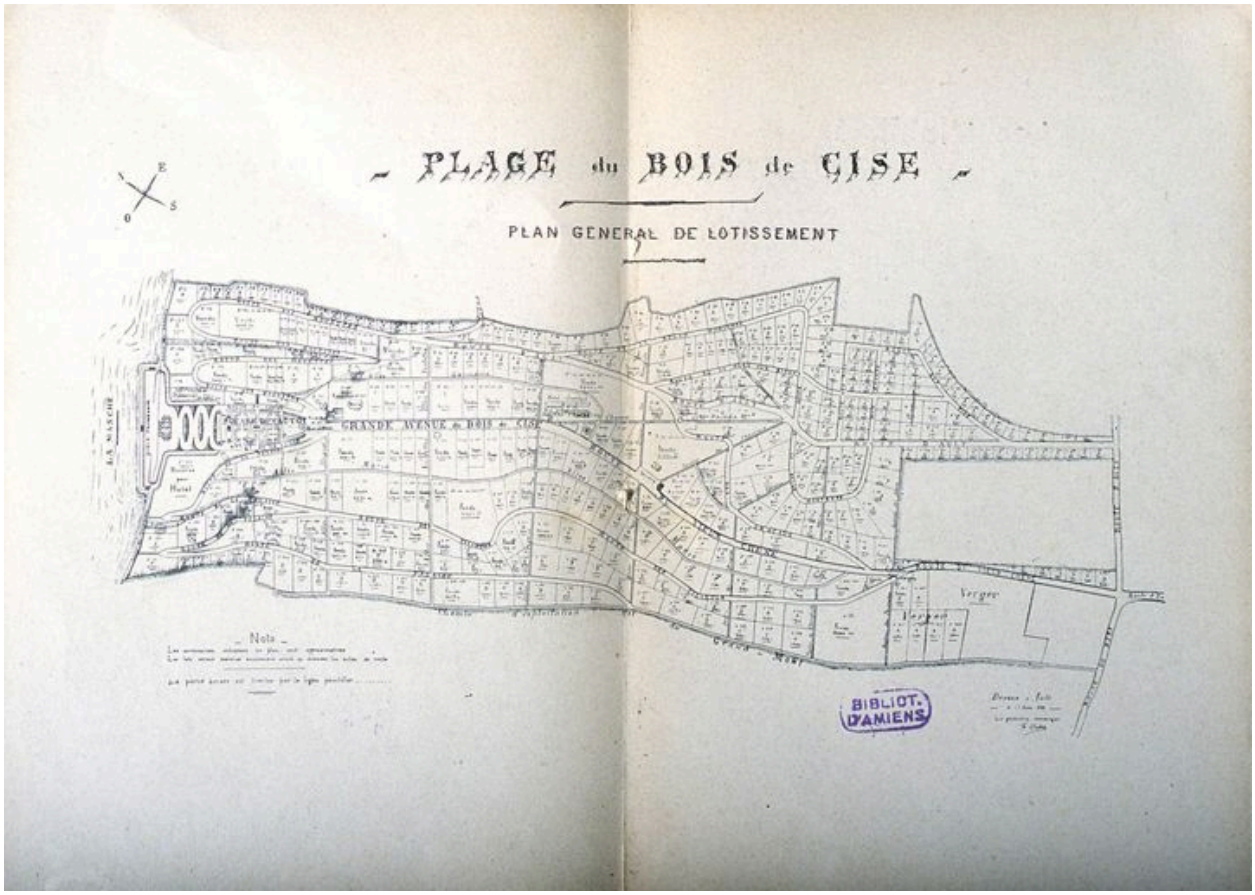

Plan du lotissement, par Chabot, vers 1898 (BM Amiens).

Référence du document reproduit :

- THEULOT, Jean-Baptiste. **La plage du Bois-de-Cise**. Suresnes : G.A. Richard, [v. 1898], 34 p.Plan, tirage sur papier, v. 1898.
  Bibliothèque municipale, Amiens : PIC 23585

IVR22_20058002350ZB
Auteur de l'illustration : Monnehay-Vulliet Marie-Laure
(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic ; (c) Ville d'Amiens
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Plan en 1947 (AD Somme).

IVR22_20058001808XAB
Auteur de l'illustration : Monnehay-Vulliet Marie-Laure
(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Affiche touristique, 1er quart 20e siècle (AD Somme).

IVR22_20038000316XAB
Auteur de l'illustration : Monnehay-Vulliet Marie-Laure
(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

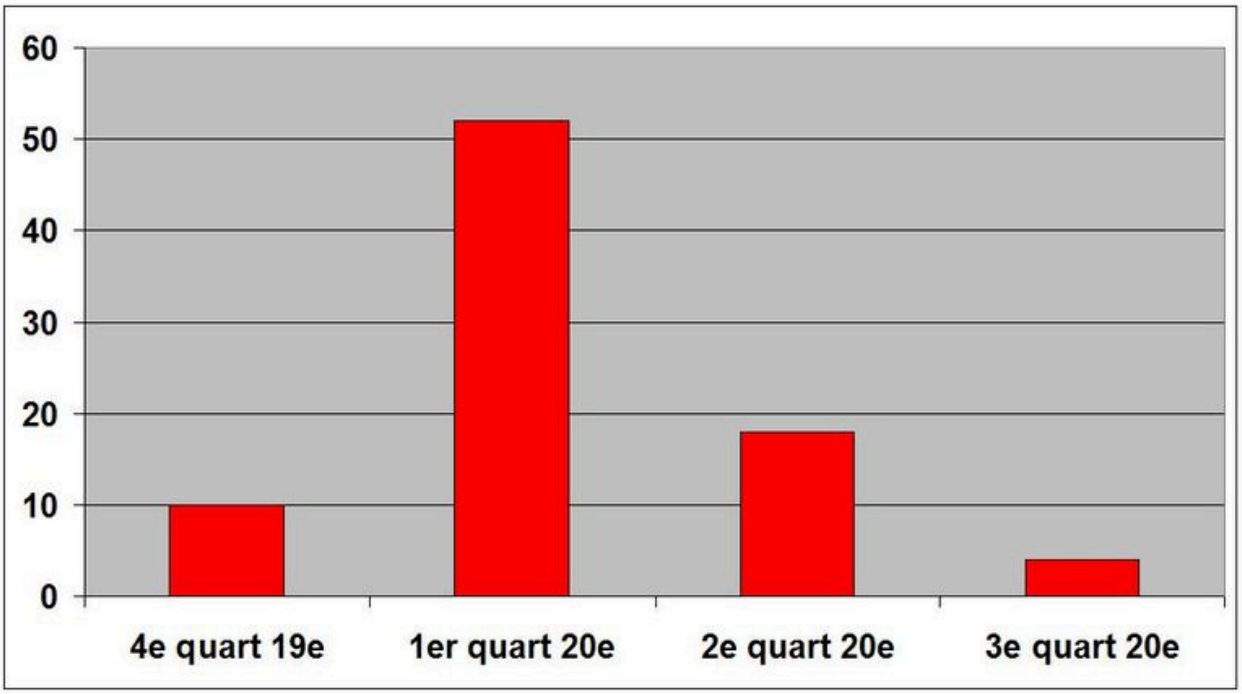

Nombre de constructions nouvelles au Bois de Cise, en quart de siècle (source : matrices cadastrales des propriétés bâties).

IVR22_20058003316NUCAB
Auteur de l'illustration : Justome Elisabeth (reproduction)
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

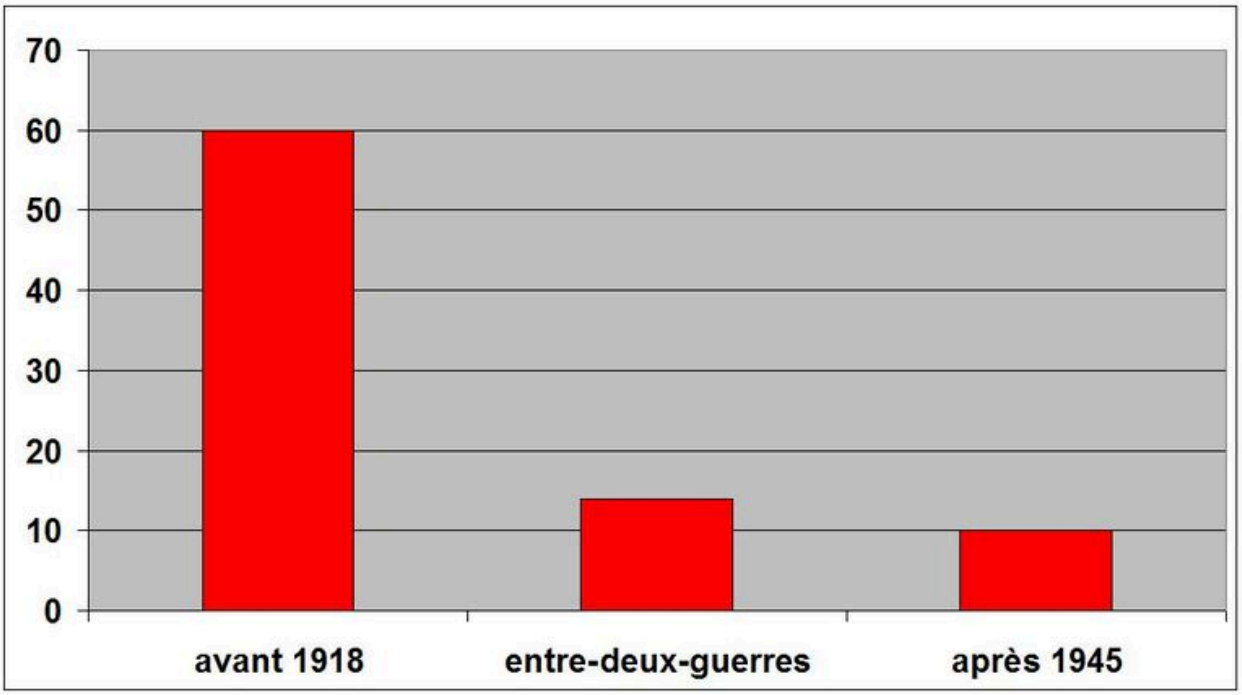

Nombre de constructions nouvelles au Bois de Cise, au regard des conflits mondiaux (source : matrices cadastrales des propriétés bâties).

IVR22_20058003317NUCAB
Auteur de l'illustration : Justome Elisabeth (reproduction)
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

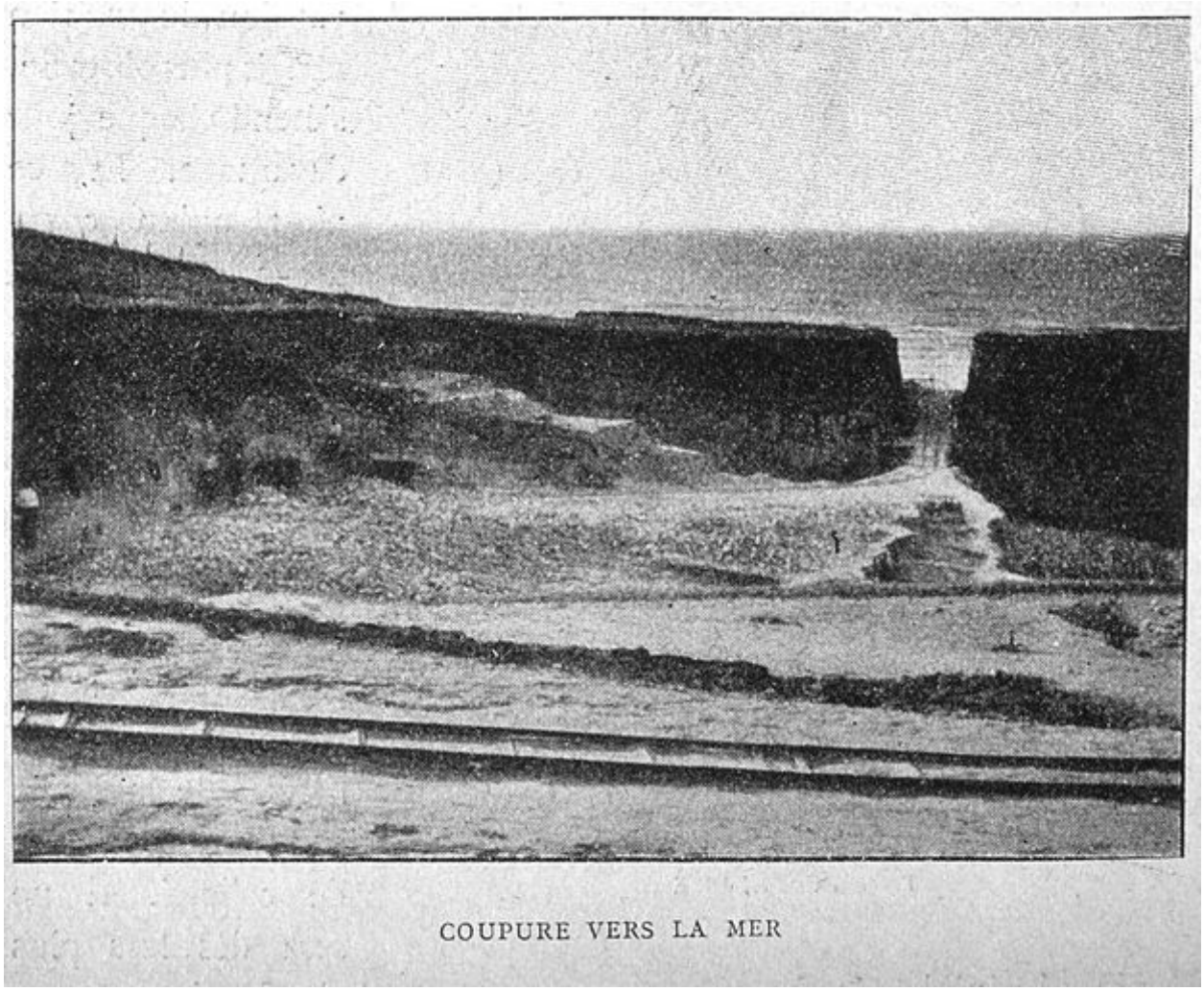

La première entaille pratiquée dans la falaise, vers 1898 (BM Amiens).

Référence du document reproduit :

- THEULOT, Jean-Baptiste. **La plage du Bois-de-Cise**. Suresnes : G.A. Richard, [v. 1898], 34 p.Photographie publiée, v. 1898.
  Bibliothèque municipale, Amiens : PIC 23585

IVR22_20058002351ZB
Auteur de l'illustration : Monnehay-Vulliet Marie-Laure
(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic ; (c) Ville d'Amiens
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

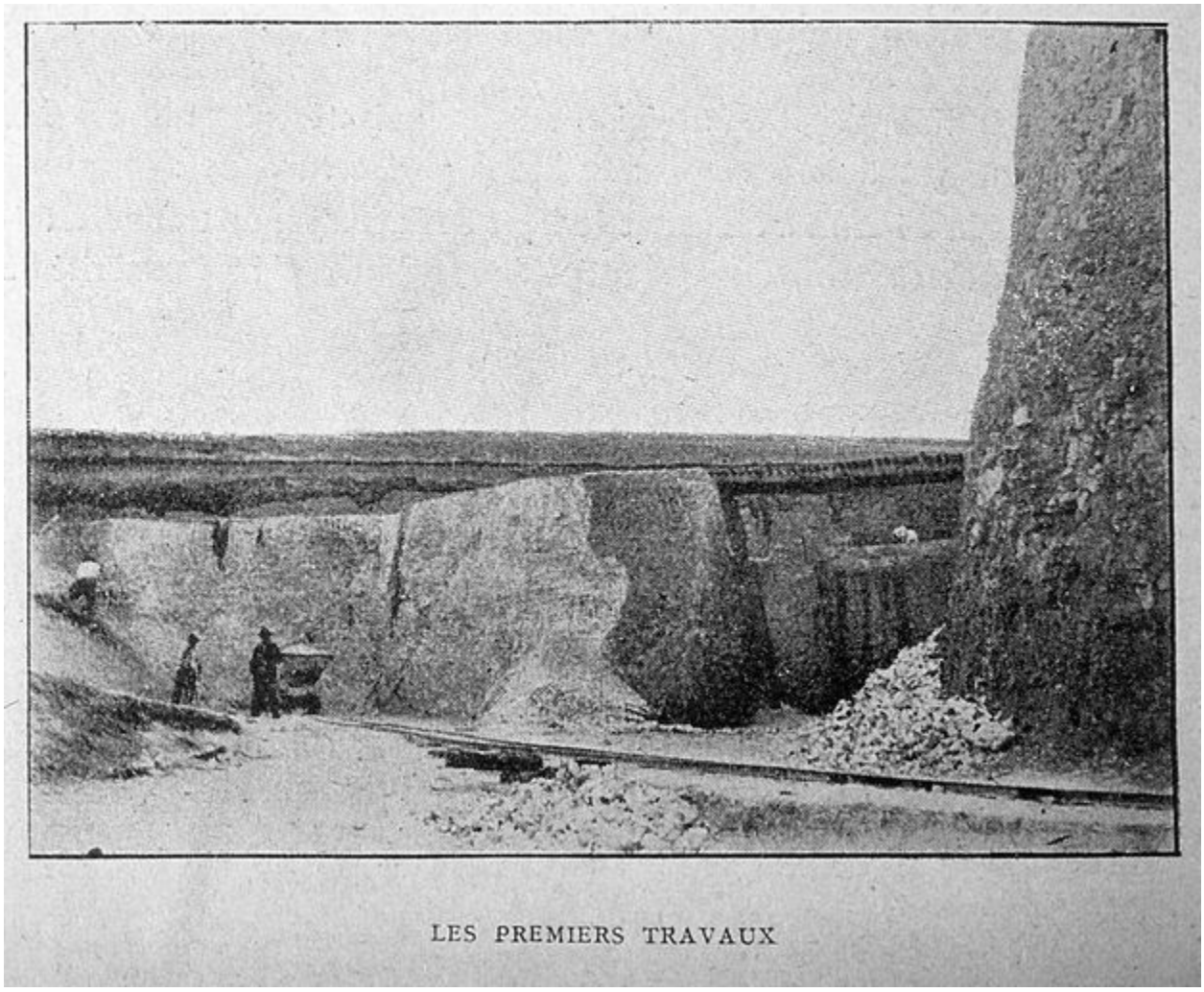

L'entaille dans la falaise, vers 1898 (BM Amiens).

Référence du document reproduit :

- THEULOT, Jean-Baptiste. **La plage du Bois-de-Cise**. Suresnes : G.A. Richard, [v. 1898], 34 p.Photographie publiée, v. 1898.
  Bibliothèque municipale, Amiens : PIC 23585

IVR22_20058002352ZB
Auteur de l'illustration : Monnehay-Vulliet Marie-Laure
(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic ; (c) Ville d'Amiens
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

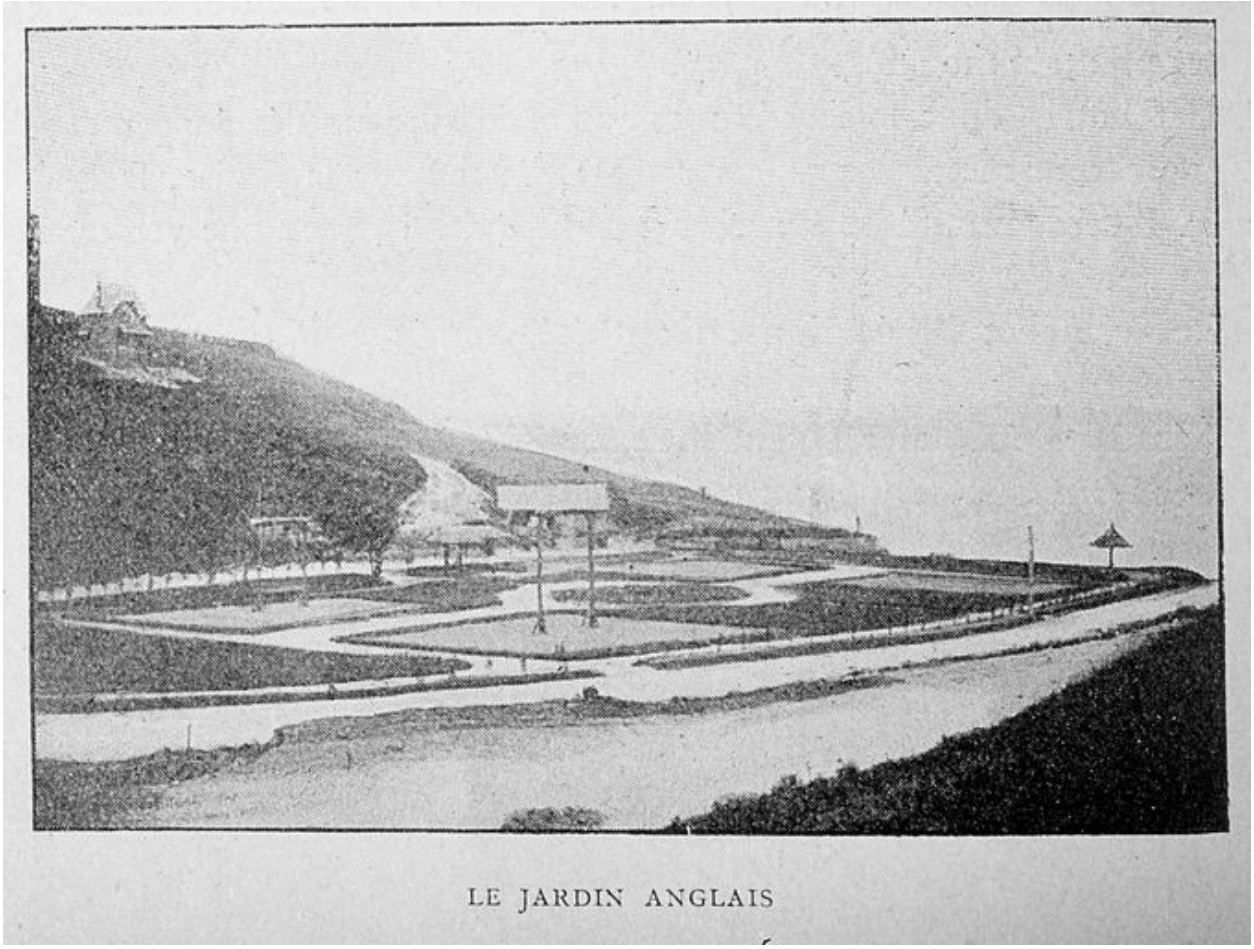

Le square Pomeranz et une des premières villas, Marie-Blanche, à gauche (BM Amiens).

Référence du document reproduit :

- THEULOT, Jean-Baptiste. **La plage du Bois-de-Cise**. Suresnes : G.A. Richard, [v. 1898], 34 p.Photographie publiée, v. 1898.
  Bibliothèque municipale, Amiens : PIC 23585

IVR22_20058002353ZB
Auteur de l'illustration : Monnehay-Vulliet Marie-Laure
(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic ; (c) Ville d'Amiens
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

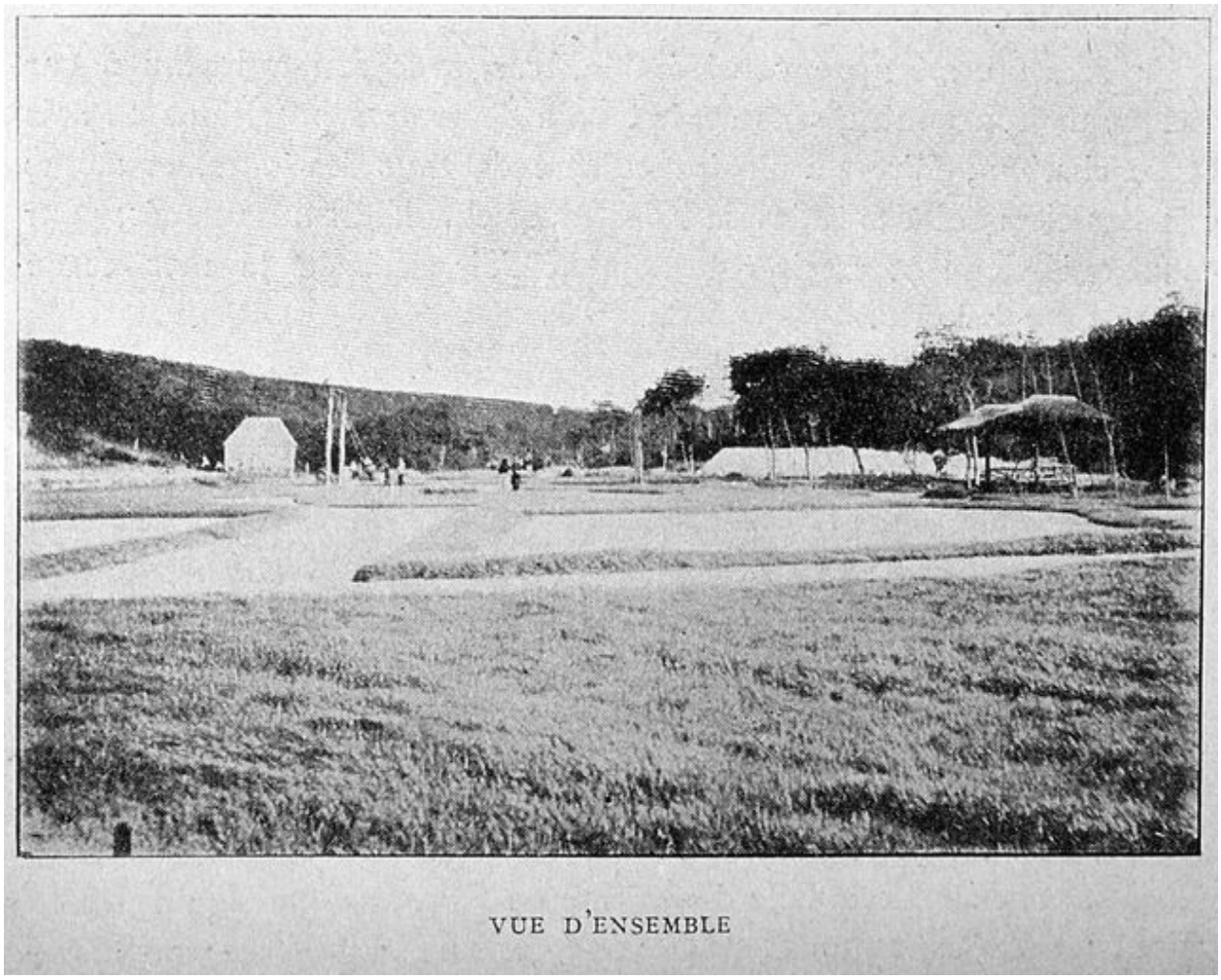

Le square Pomeranz et une construction Theulot aujourd'hui détruite, à gauche (BM Amiens).

Référence du document reproduit :

- THEULOT, Jean-Baptiste. **La plage du Bois-de-Cise**. Suresnes : G.A. Richard, [v. 1898], 34 p.Photographie publiée, v. 1898.
  Bibliothèque municipale, Amiens : PIC 23585

IVR22_20058002354ZB
Auteur de l'illustration : Monnehay-Vulliet Marie-Laure
(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic ; (c) Ville d'Amiens
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

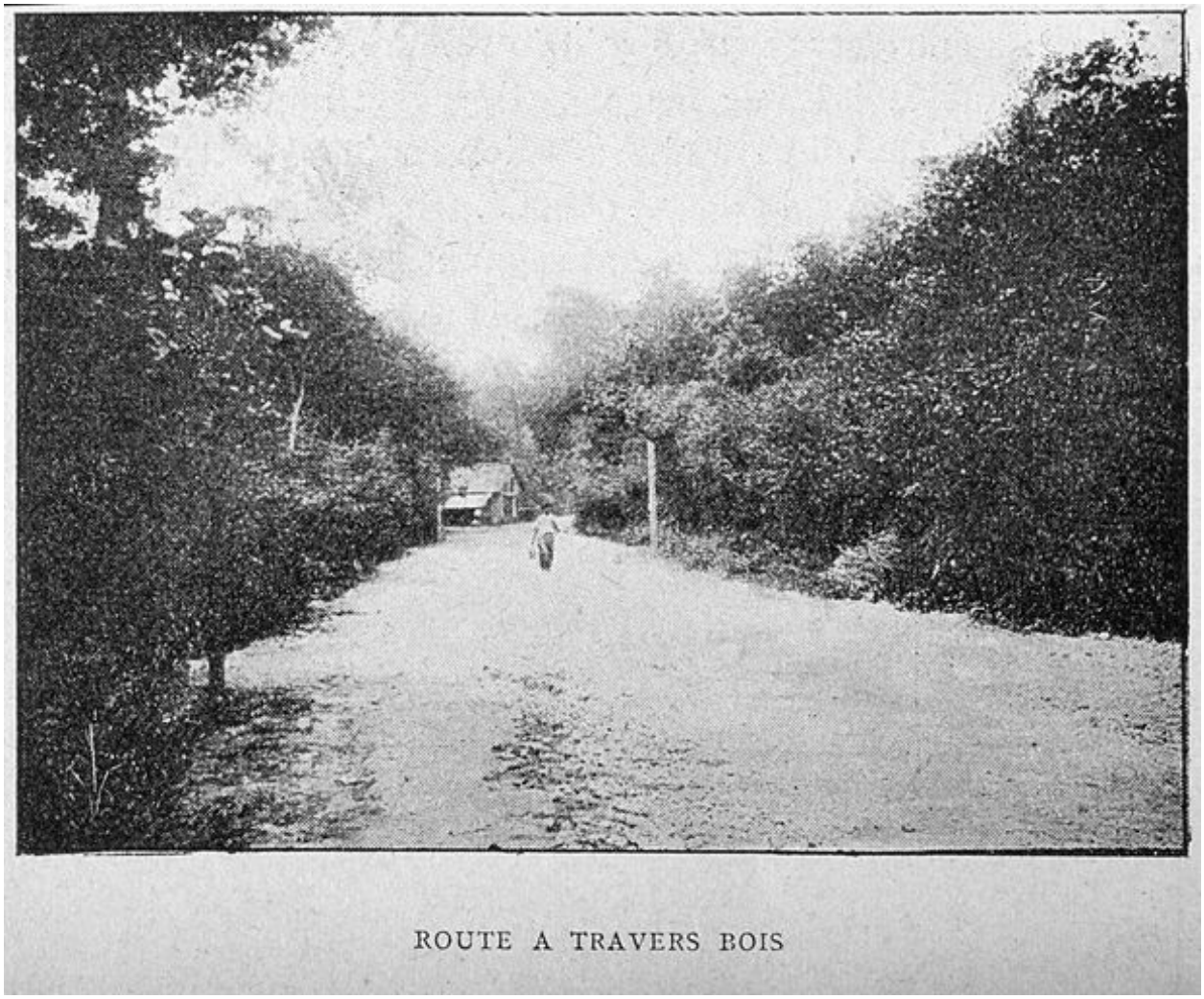

L'avenue centrale et l'ancien pavillon de chasse dans le virage, aujourd'hui détruit (BM Amiens).

Référence du document reproduit :

- THEULOT, Jean-Baptiste. **La plage du Bois-de-Cise**. Suresnes : G.A. Richard, [v. 1898], 34 p.Photographie publiée, v. 1898.
  Bibliothèque municipale, Amiens : PIC 23585

IVR22_20058002355ZB
Auteur de l'illustration : Monnehay-Vulliet Marie-Laure
(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic ; (c) Ville d'Amiens
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

L'entrée de la plage et le portique, carte postale, 1er quart 20e siècle (coll. part.).

IVR22_20058000547XAB
Auteur de l'illustration : Monnehay-Vulliet Marie-Laure
(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Le carrefour Saint-Georges à l'entrée du lotissement, carte postale, 1er quart 20e siècle (coll. part.).

IVR22_20058000545XAB
Auteur de l'illustration : Monnehay-Vulliet Marie-Laure
(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Un kiosque couvert de chaume square du casino, carte postale, 1er quart 20e siècle (coll. part.).

IVR22_20058000549XAB
Auteur de l'illustration : Monnehay-Vulliet Marie-Laure
(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'ensemble du bois, carte postale, 1er quart 20e siècle (coll. part.).

IVR22_20058000546XAB
Auteur de l'illustration : Monnehay-Vulliet Marie-Laure
(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Le coteau au sud du square, carte postale, 1er quart 20e siècle (coll. part.).

IVR22_20058000560XAB
Auteur de l'illustration : Monnehay-Vulliet Marie-Laure
(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Le coteau au sud du square, carte postale, 1er quart 20e siècle (coll. part.).

IVR22_20058000563XAB
Auteur de l'illustration : Monnehay-Vulliet Marie-Laure
(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

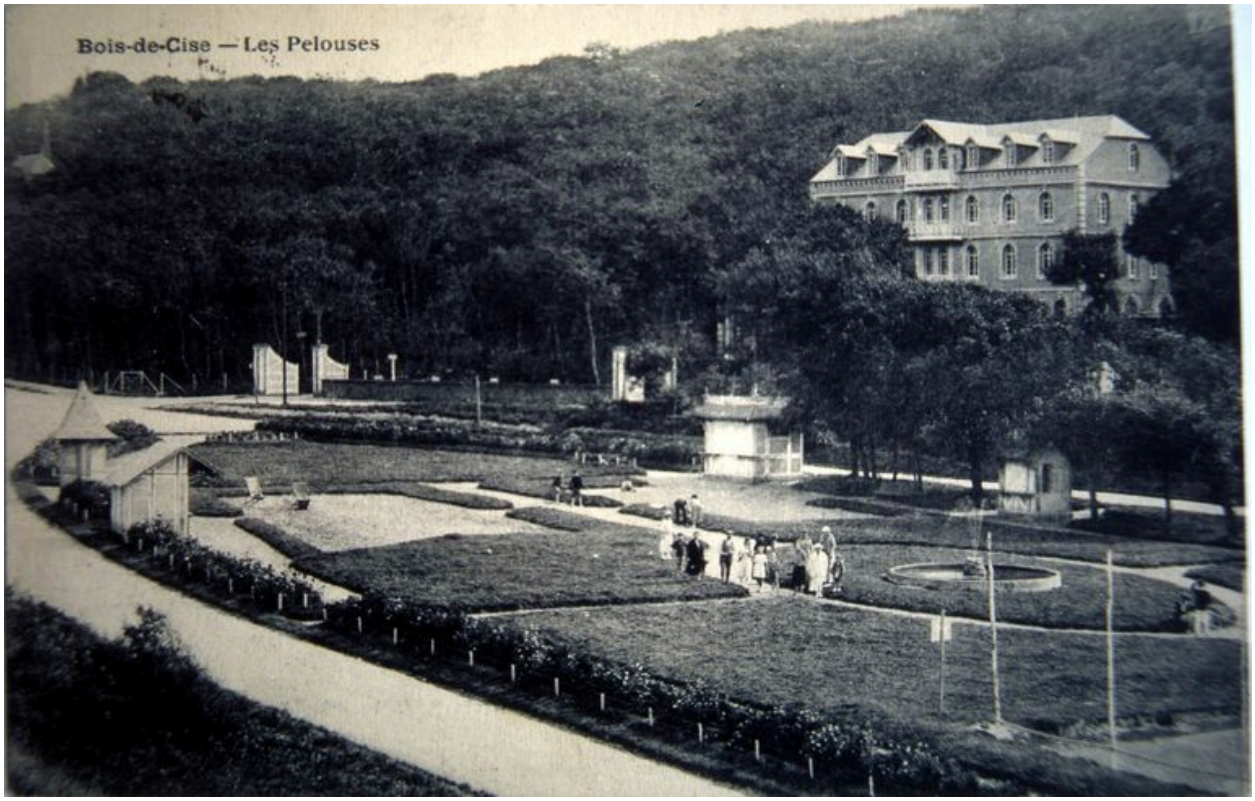

Le square, carte postale, 1er quart 20e siècle (coll. part.).

IVR22_20058000558XAB
Auteur de l'illustration : Monnehay-Vulliet Marie-Laure
(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

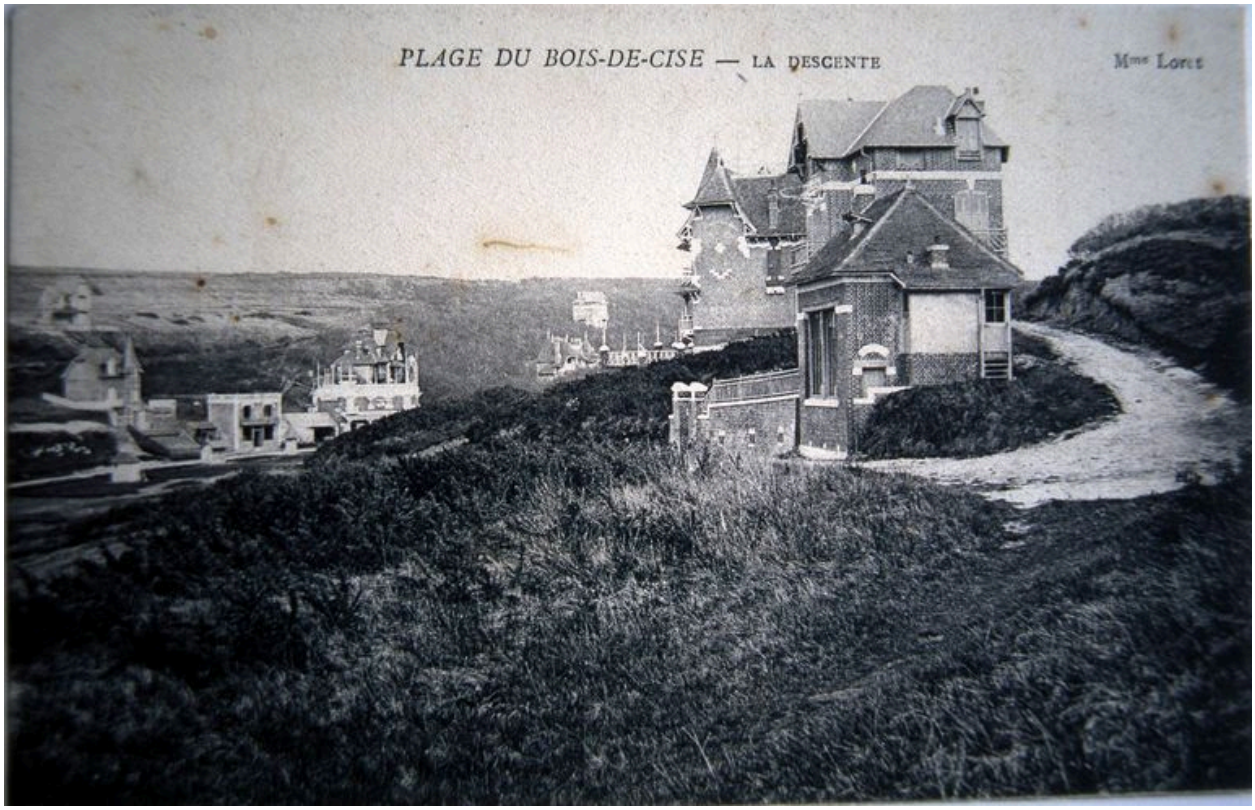

Villas du coteau au sud du square, carte postale, 1er quart 20e siècle (coll. part.).

IVR22_20058000562XAB
Auteur de l'illustration : Monnehay-Vulliet Marie-Laure
(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

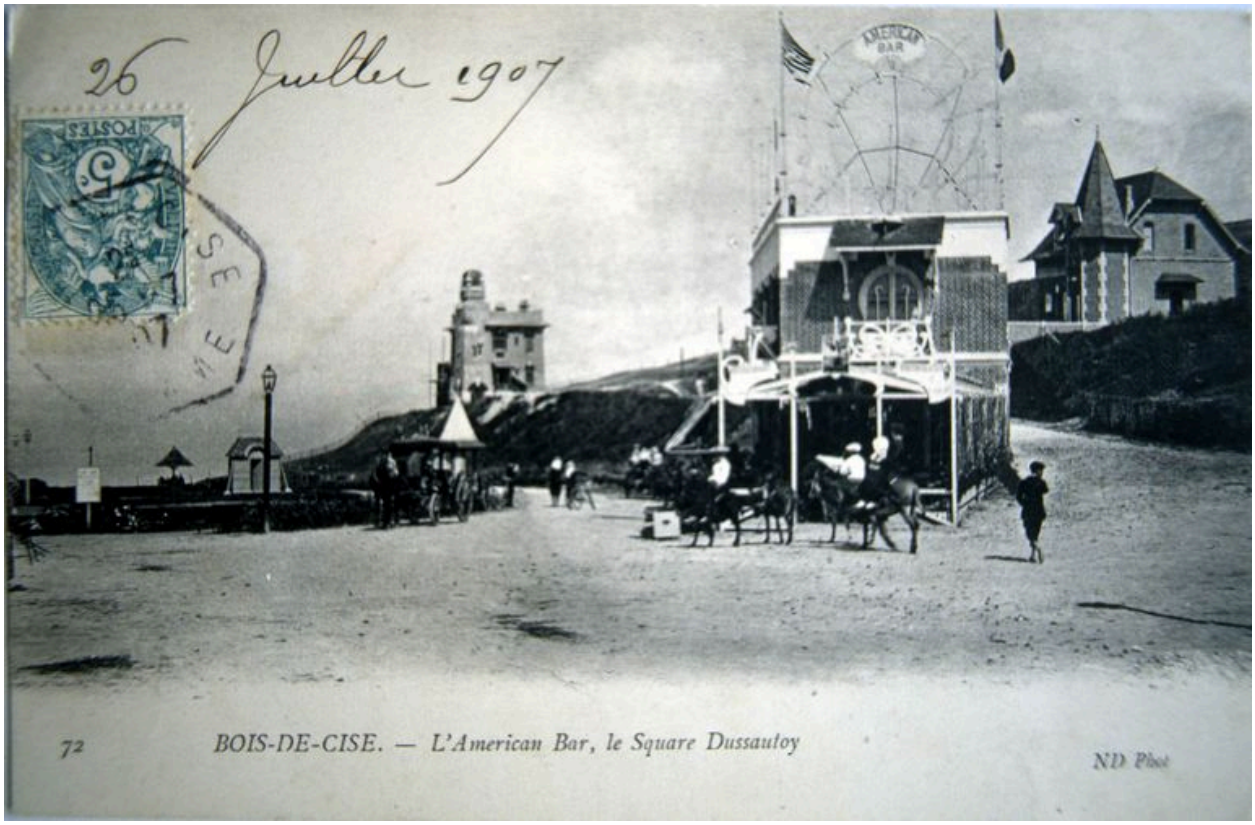

Le square Dussautoy, l'Américan Bar, maisons Les Coucous et Lumen, carte postale, 1er quart 20e siècle (coll. part.).

IVR22_20058000556XAB
Auteur de l'illustration : Monnehay-Vulliet Marie-Laure
(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Le square Dussautoy et les hôtels de voyageurs, carte postale, 1er quart 20e siècle (coll. part.).

IVR22_20058000537XAB
Auteur de l'illustration : Monnehay-Vulliet Marie-Laure
(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

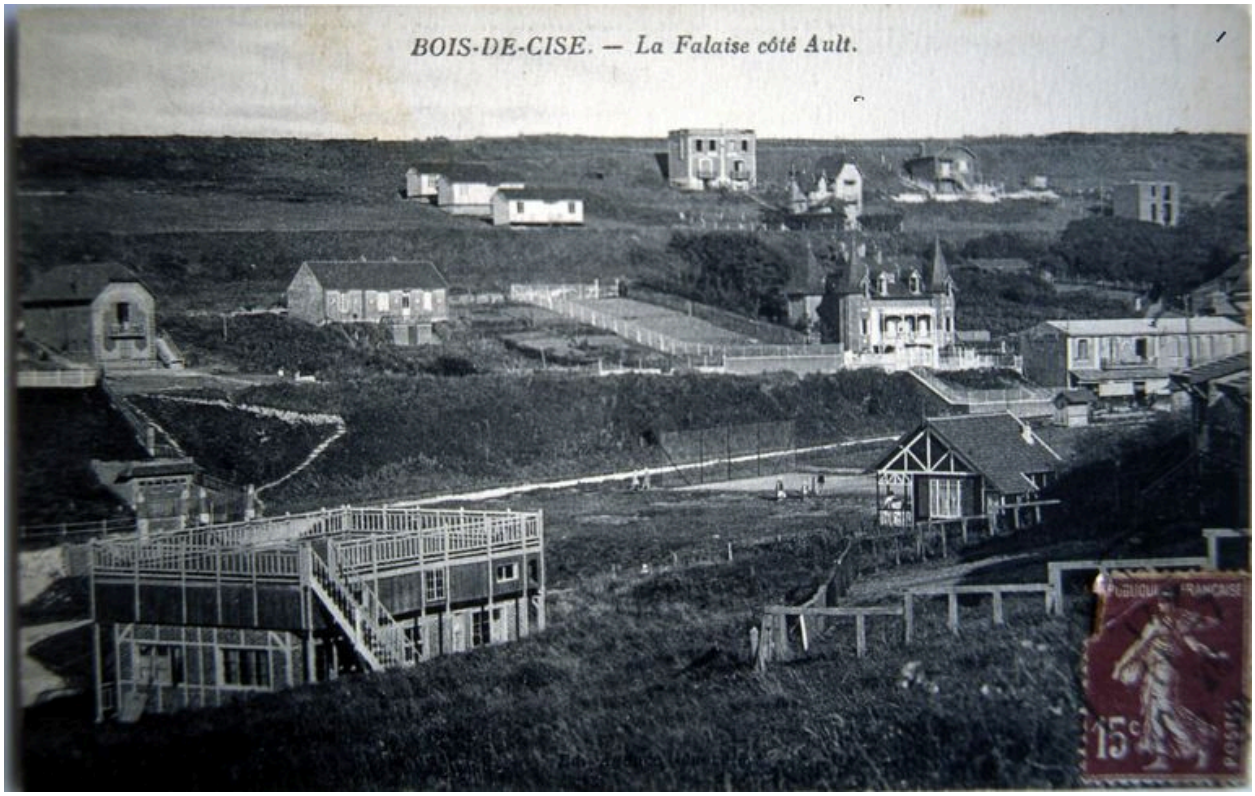

Le coteau au nord du square, carte postale, 1er quart 20e siècle (coll. part.).

IVR22_20058000566XAB
Auteur de l'illustration : Monnehay-Vulliet Marie-Laure
(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

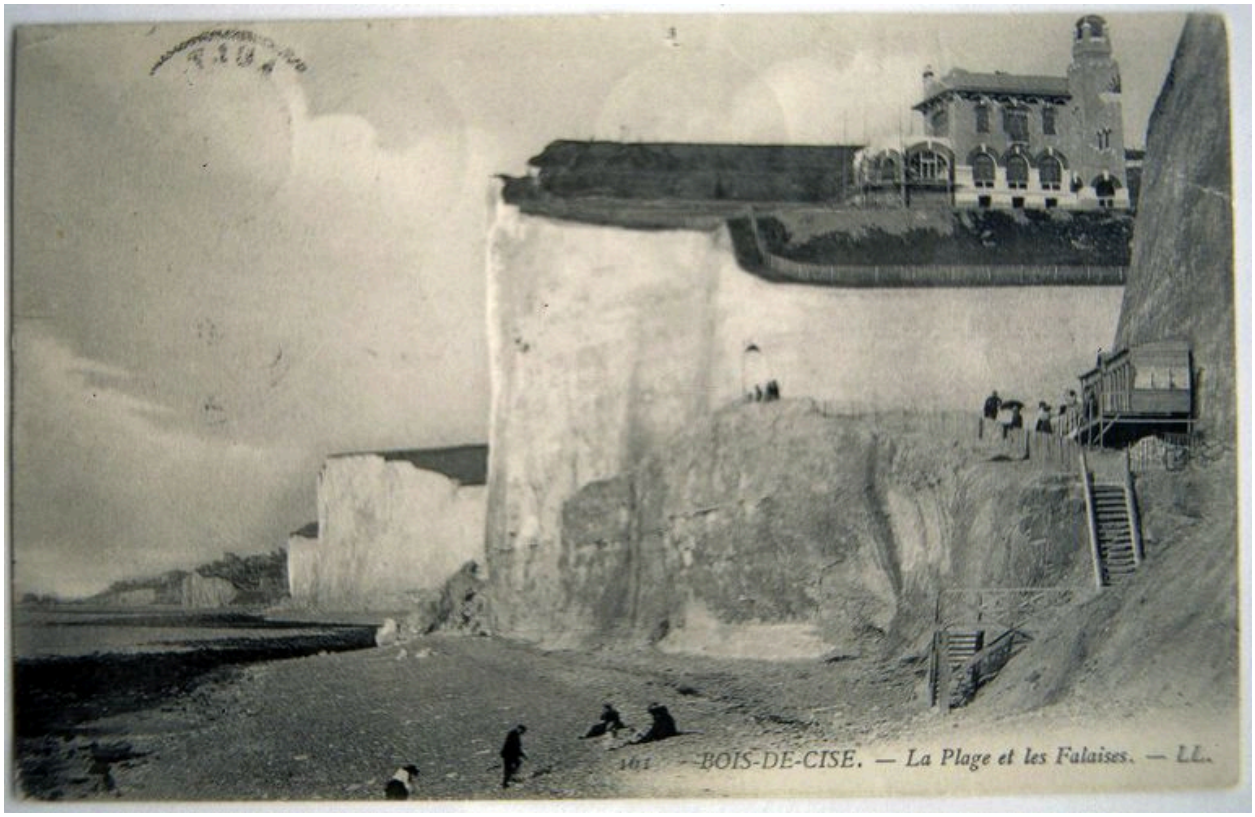

Le front de mer et l'escalier de descente à la mer, carte postale, 1er quart 20e siècle (coll. part.).

IVR22_20058000544XAB
Auteur de l'illustration (reproduction) : Monnehay-Vulliet Marie-Laure
(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Le front de falaise et la rampe d'accès creusée dans le roc, carte postale, 1er quart 20e siècle (coll. part.).

IVR22_20058000567XAB
Auteur de l'illustration : Monnehay-Vulliet Marie-Laure
(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

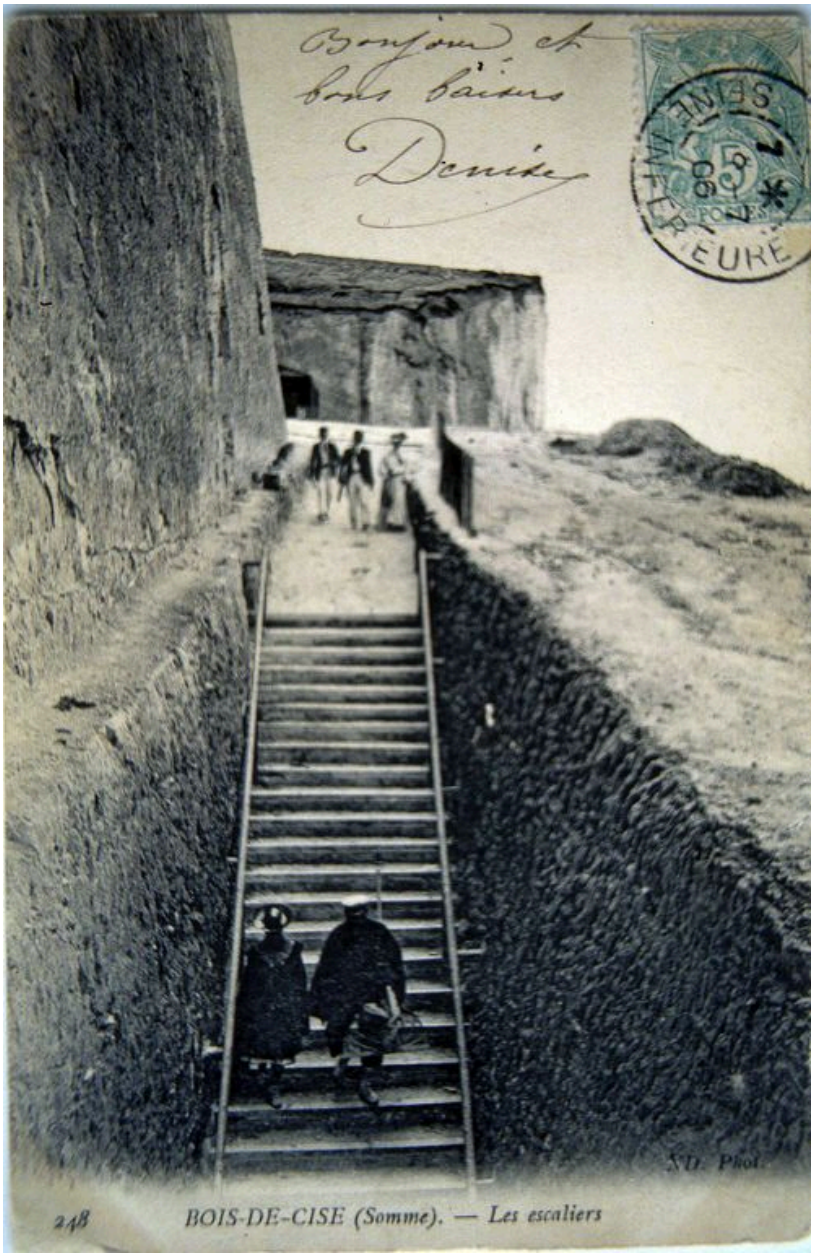

Un escalier creusé dans la falaise (disparu), carte postale, 1er quart 20e siècle (coll. part.).

IVR22_20058000543XAB
Auteur de l'illustration : Monnehay-Vulliet Marie-Laure
(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

La mare aux Boeufs disparue, carte postale, 1er quart 20e siècle (coll. part.).

IVR22_20058000536XAB
Auteur de l'illustration : Monnehay-Vulliet Marie-Laure
(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

L'Hermitage, carte postale, 1er quart 20e siècle (coll. part.).

IVR22_20058000565XAB
Auteur de l'illustration : Monnehay-Vulliet Marie-Laure
(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Le Bois-de-Cise après la Seconde Guerre mondiale, carte postale, 3e quart 20e siècle (coll. part.).

IVR22_20058000570XAB
Auteur de l'illustration : Monnehay-Vulliet Marie-Laure
(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

L'arrivée au Bois-de-Cise.

IVR22_20058003302NUCA
Auteur de l'illustration : Elisabeth Justome
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Le Bois de Cise, vu depuis le chemin menant à Mers-les-Bains.

IVR22_20058003323NUCA
Auteur de l'illustration : Elisabeth Justome
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Le square du Vieux Chêne, vue actuelle.

IVR22_20058003303NUCA
Auteur de l'illustration : Elisabeth Justome
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

La Grande avenue du Bois-de-Cise, axe principal de la station, vue vers la mer.

IVR22_20048000029XA
Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet
(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

La route des Tilleuls, un virage.

IVR22_20058003306NUCA
Auteur de l'illustration : Elisabeth Justome
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

L'allée des Noisettes, perpendiculaire à l'avenue principale.

IVR22_20058003307NUCA
Auteur de l'illustration : Elisabeth Justome
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

L'allée Marie, à l'arrière de la maison dite Béatrice.

IVR22_20058003304NUCA
Auteur de l'illustration : Elisabeth Justome
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Le sentier des Fougères, perpendiculaire à l'avenue principale.

IVR22_20058003305NUCA
Auteur de l'illustration : Elisabeth Justome
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

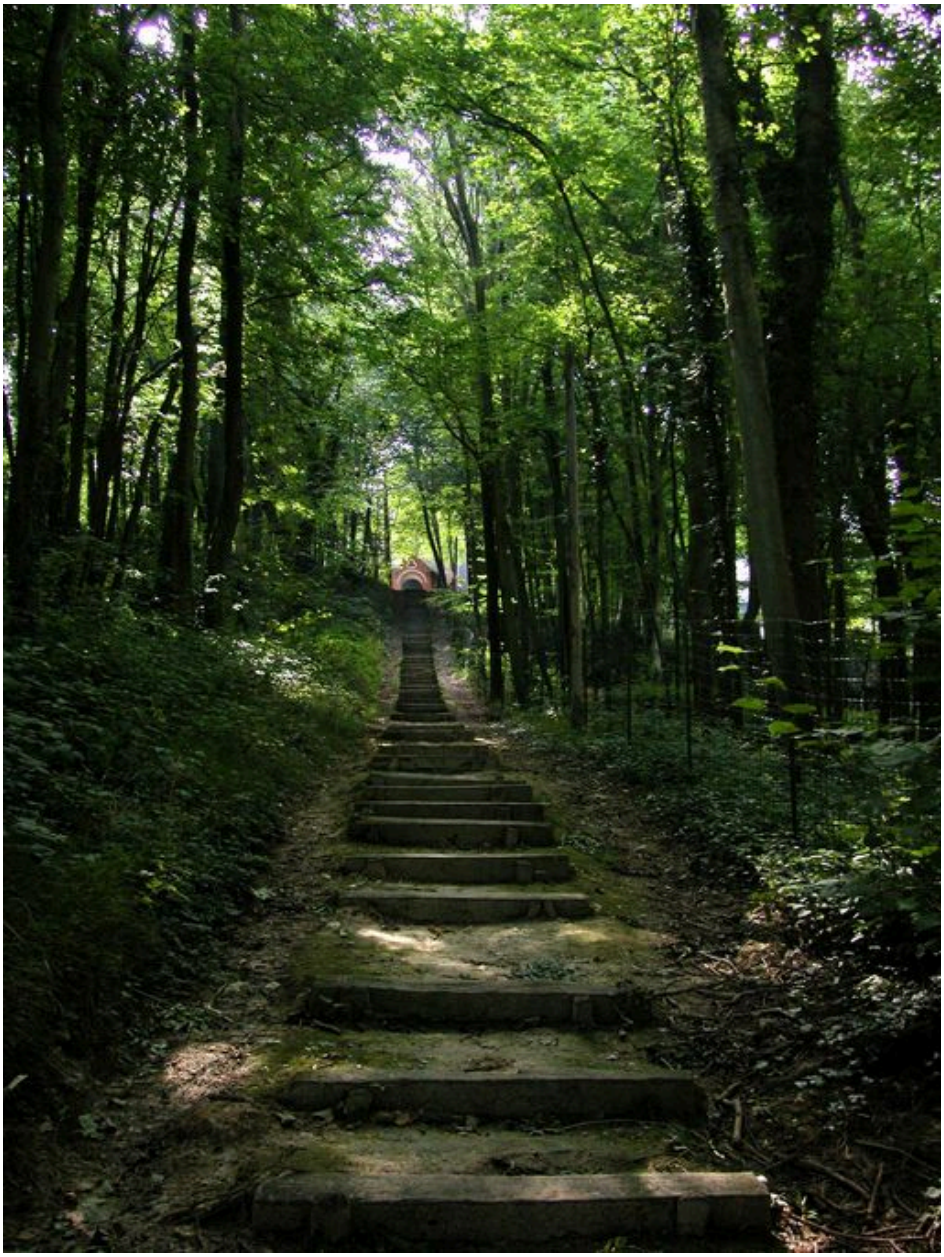

L'allée du Paradis, qui mène à la chapelle.

IVR22_20058003308NUCA
Auteur de l'illustration : Elisabeth Justome
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Les sentiers d'accès à la plage et l'entaille de la falaise, vue depuis les coteaux au nord du bois.

IVR22_20058003309NUCA
Auteur de l'illustration : Elisabeth Justome
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Le front de mer du lotissement, et la large entaille dans la falaise.

IVR22_20058000957XA
Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet
(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Détail de l'entaille dans la falaise.

IVR22_20058000958XA
Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet
(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Les villas du coteau au sud du square, vue d'ensemble.

IVR22_20058003339NUCA
Auteur de l'illustration : Elisabeth Justome
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Les villas de la falaise nord, vue d'ensemble.

IVR22_20058003338NUCA
Auteur de l'illustration : Elisabeth Justome
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

L'ancien square du casino.

IVR22_20058003328NUCA
Auteur de l'illustration : Elisabeth Justome
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Villas donnant sur le square Dusautoy (Les Lutins et Chalet Marie-Pierre).

IVR22_20048001653NUCA
Auteur de l'illustration : Elisabeth Justome
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Villas le long de l'avenue menant à la plage (Béatrice, Marie-Josée et Cizette).

IVR22_20048001652NUCA
Auteur de l'illustration : Elisabeth Justome
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Villas le long de l'avenue principale menant à la plage (Les Noisettes et Les Pervenches).

IVR22_20048001651NUCA
Auteur de l'illustration : Elisabeth Justome
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

La Voix des Chênes, 2 route de la Mare aux Biches (1990 AL 46), reconstruite en 1951.

IVR22_20058003337NUCA
Auteur de l'illustration : Elisabeth Justome
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Petit Poucet, 19 route des Mouettes (1983 AM 6).

IVR22_20058003336NUCA
Auteur de l'illustration : Elisabeth Justome
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Annexe de l'Atelier (1983 AM 118).

IVR22_20058003334NUCA
Auteur de l'illustration : Elisabeth Justome
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Rose de Picardie, 6 route de la Plage (1983 AM 116).

IVR22_20058003333NUCA
Auteur de l'illustration : Elisabeth Justome
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Le Pavillon bleu, 15 route de la Belle-Hortense (1990 AL 67).

IVR22_20058003332NUCA
Auteur de l'illustration : Elisabeth Justome
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Communs et annexe de la Mare aux Biches, agrandis en 1948, 7 route de la Mare aux Biches (1990 AL 136).

IVR22_20058003331NUCA
Auteur de l'illustration : Elisabeth Justome
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

My Home, 7 route de la Belle-Hortense (1990 AL 64).

IVR22_20058003330NUCA
Auteur de l'illustration : Elisabeth Justome
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Plaisance, 11 route de la Belle-Hortense (1990 AL 198).

IVR22_20058003329NUCA
Auteur de l'illustration : Elisabeth Justome
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Koune, 19 route de la Falaise (1983 AM 181), construite dans les années 1960.

IVR22_20058003327NUCA
Auteur de l'illustration : Elisabeth Justome
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Annick, 9 route du Vieux-Chêne (1990 AL 22).

IVR22_20058003326NUCA
Auteur de l'illustration : Elisabeth Justome
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Shangri-La, 26 route du Vieux-Chêne (1990 AL 16).

IVR22_20058003325NUCA
Auteur de l'illustration : Elisabeth Justome
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Le Chalet du Golf, 7 route des Mouettes (1983 AM 297).

IVR22_20058003322NUCA
Auteur de l'illustration : Elisabeth Justome
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

La Janthine, 6 route de la Falaise (1983 AM 121).

IVR22_20058003321NUCA
Auteur de l'illustration : Elisabeth Justome
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Maison dite Les Sarcelles, 16 Grande Avenue du Bois-de-Cise (1983 AM 152-153).

IVR22_20058003320NUCA
Auteur de l'illustration : Elisabeth Justome
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

La Romanée (anciennement Monique), 17 route du Vieux-Chêne (1990 AL 106), construite vers 1933 et reconstruite vers 1949.

IVR22_20058003324NUCA
Auteur de l'illustration : Elisabeth Justome
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Cabanon Les Avelines, 28 route de la Falaise (1983 AM 275).

IVR22_20058003319NUCA
Auteur de l'illustration : Elisabeth Justome
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Maison dite Feuille de Chêne, 20 route du Vieux Chêne (1990 AL 9).

IVR22_20058003318NUCA
Auteur de l'illustration : Elisabeth Justome
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

La Flémardière, 3 route des Mouettes (1983 AM 38).

IVR22_20058003335NUCA
Auteur de l'illustration : Elisabeth Justome
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation